
Une anthropo-logique communautaire à l'épreuve de la mondialisation

De la relation de dette à la lutte sociale (l'exemple ivoirien)

Alain Marie



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/etudesafriaines/142>

DOI : [10.4000/etudesafriaines.142](https://doi.org/10.4000/etudesafriaines.142)

ISSN : 1777-5353

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2002

Pagination : 207-256

ISBN : 978-2-7132-1429-5

ISSN : 0008-0055

Référence électronique

Alain Marie, « Une anthropo-logique communautaire à l'épreuve de la mondialisation », *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 166 | 2002, mis en ligne le 09 juin 2005, consulté le 15 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/etudesafriaines/142> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/etudesafriaines.142>

Alain Marie

Une anthropo-logique communautaire à l'épreuve de la mondialisation

De la relation de dette à la lutte sociale
(l'exemple ivoirien)

« Quand un homme tue un poulet chez lui pour te donner à manger, c'est un poulet qui est tué chez toi » (adage dan, Côte-d'Ivoire).

« Lorsque tu as gagné quelque chose, tu l'as rapporté du village » (adage camerounais).

« La main qui reçoit est toujours en dessous de la main qui donne » (proverbe ivoirien).

« Les obligations de solidarité, c'est fait pour les riches » (un citadin d'Abidjan).

« Vous les Européens, ce n'est pas comme nous, les Africains : vous êtes solidaires » (un chômeur d'Abidjan)¹.

Dans la Côte-d'Ivoire contemporaine — exemple particulièrement significatif, si l'on songe que les deux premières décennies de son indépendance avaient été saluées comme celles du « miracle ivoirien » —, ni la mondialisation ni la libéralisation qui l'accompagne² ne sont, depuis longtemps, des abstractions théoriques. En milieu urbain, néo-citadins voués à la précarité des « petits boulots » intermittents, femmes isolées avec enfants à charge,

1. Les deux déclarations ont été recueillies en 1997. Par la suite, les guillemets indiquent les expressions tirées du parler populaire franco-africain usité dans les grandes villes d'Afrique de l'Ouest.

2. Le premier accord d'ajustement structurel avec le FMI et la BM est signé en 1981. D'autres suivront en 1986, 1987, 1989, etc.

jeunes « déscolarisés » condamnés aux expédients de la rue, des trafics illécites et, pour beaucoup, de la délinquance, « diplômés-chômeurs » sans débouché salarial, et encore tous ceux que le langage populaire a successivement désignés comme « conjoncturés », puis « déflatés » et « compressés »³, tous ces pauvres et ces nouveaux pauvres peuvent de moins en moins compter sur l'aide précaire de parents eux-mêmes en difficulté, donc peu disposés à une solidarité qui réduit encore leurs ressources personnelles (Marie 1995).

De leur côté, en milieu rural, des centaines de milliers de planteurs sont acculés à la misère par la chute des cours du café et du cacao⁴, par le démantèlement (imposé en janvier 1999 par la Banque Mondiale) de la Caisse de stabilisation des prix à la production et par la libéralisation des filières de commercialisation (entreprise depuis une dizaine d'années) qui, aujourd'hui, les laissent désarmés face à une poignée de multinationales toutes puissantes⁵. Dans le même moment, avec la raréfaction de la terre et la pression démographique, les villageois de la zone forestière (la moitié sud propice aux cultures de plantation) ont le sentiment d'avoir été déposés par les flots successifs de migrants (étrangers venus des pays sahéliens du Nord⁶ et allochtones ivoiriens issus des savanes du nord — les Dioulas — ou du pays baoulé) que, dans les temps de prospérité et d'abondance foncière, ils avaient accueillis sur leurs terres au nom d'une hospitalité coutumière fondée sur l'institution du « tutorat » (sanctionnant un rapport de créanciers à débiteurs entre les propriétaires coutumiers du sol et « leurs étrangers »). Or la pression foncière fait voler en éclats cette institution avec une violence d'autant plus grande que l'idéologie de « l'ivoirité » (lancée en 1995 par le président Konan Bédié⁷) a envahi le discours politique et donné libre cours aux attitudes xénophobes déjà présentes dans le sud forestier : les litiges fonciers qui s'y multiplient, sont

-
3. Employés victimes des compressions de salaires ; salariés stabilisés déclassés comme contractuels temporaires ou comme journaliers ; salariés condamnés au chômage par les licenciements massifs.
 4. Récurrente depuis 1979 en dépit de quelques embellies éphémères. En 1999, les cours se sont encore effondrés et les revenus ont chuté de plus de 50 %.
 5. L'américaine Cargill et une dizaine d'autres s'emparent des filières et déterminent les prix d'achat « bord champs » à des producteurs endettés et fort peu organisés.
 6. Selon les données officielles, la Côte-d'Ivoire aurait accueilli 3 millions de « résidents de nationalité étrangère », auxquels il convient d'ajouter 2 millions de résidents « d'ascendance étrangère », soit près de 30 % de la population totale (près de 16 millions d'habitants).
 7. Il s'agissait d'écarter de la candidature à la candidature le présumé burkinabè Alassane Ouattara, homme du Nord et dernier Premier ministre d'Houphouët Boigny et, plus largement, de construire une légitimité politique sur la base d'un nationalisme étroitement défini par la limitation des droits des « Ivoiriens d'adoption et de circonstance » au profit des « Ivoiriens de souche » regroupés autour d'un groupe hégémonique depuis l'indépendance, les Baoulé d'Houphouët Boigny et de son successeur désigné, Konan Bédié.

souvent suivis de rixes accompagnées de morts d'hommes puis de chasses aux « étrangers »⁸.

C'est donc à partir de ces deux phénomènes massifs, apparemment contraires — la paupérisation citadine effritant les solidarités communautaires d'un côté, la question foncière accusant les antagonismes formellement communautaires en milieu rural, de l'autre —, que nous proposerons une interprétation qui fasse ressortir, en arrière-plan, la montée en puissance de luttes sociales, elles-mêmes déterminées par des lignes de fracture entre classes plus que par des « ethno-nationalismes » *stricto sensu*.

En particulier, nous mettrons en évidence que, dans l'un et l'autre cas, l'exténuation d'une anthropo-logique⁹ de la dette (de la relation communautaire entre un « créancier » qui oblige et un « débiteur » tenu à la « reconnaissance »), — logique reprise, au niveau macro-social, dans le cadre de la « politique du ventre » —, libère des dynamiques sociales porteuses à court terme (en milieu urbain) ou à moyen terme (en milieu rural) de l'émergence d'identités et de conflits de classes, que ne masque et ne détourne de leur objet véritable que très imparfaitement l'idéologie nationaliste communautariste manipulée par les élites dans leurs luttes intestines pour l'hégémonie.

Logique de la dette et surcommunautarisation moderne

Paradoxalement, l'observation de la société abidjanaise contemporaine et les témoignages alors recueillis, sous le révélateur d'une solidarité communautaire en crise, minée par une pauvreté grandissante réduisant d'autant les ressources nécessaires à son fonctionnement et à sa reproduction, nous

-
8. Par exemple, ces conflits opposent les Bété autochtones et les colons baoulé dans la région de Gagnoa ou les villageois krou et les immigrés burkinabè dans le sud-ouest. Dans cette région, en novembre 1999, près de 20 000 manœuvres burkinabè et leurs familles ont été chassés en l'espace d'une semaine. « Cet épisode dramatique était hautement prévisible en raison de la multiplicité et de la virulence des tensions entre agriculteurs autochtones (30 %), planteurs colons baoulé (37 %) et non-ivoiriens (33 %) dans des espaces agricoles finis » (JANIN 2000).
 9. Notion empruntée à G. BALANDIER (1974 : 10, 13). « Anthro-po-logique » en ce sens qu'elle relève de ces logiques sociales « à l'œuvre dans toutes les sociétés, impliquées jusqu'à présent par toute vie sociale » et qui sont au cœur des rapports les plus fondamentaux en ce qu'elles « traduisent des données de nature en faits de cultures ». Ajoutons que, structurellement déterminantes, elles informent donc les pratiques concrètes des agents sociaux sans que ceux-ci soient conscients, ordinairement, d'être agis par elles. Une anthropo-logique ne devient vraiment consciente qu'à partir du moment où des changements de conditions d'existence viennent affecter son fonctionnement et sa reproduction, ce qui amène les agents sociaux à la repenser, donc à prendre vis-à-vis d'elle une posture d'acteur et de sujet (au sens philosophique du terme).

ont permis de mettre en évidence qu'en réalité, cette solidarité reposait habituellement sur une « logique de la dette »¹⁰.

Sans entrer dans le détail d'analyses proposées ailleurs (Marie 1995, 1997a, 1998), précisons simplement que, sous le couvert des pratiques et de la morale de la solidarité communautaire (familiale, lignagère, villageoise, ou même clanique et tribale), est à l'œuvre un principe (structural) de réciprocité traduisant le fait qu'en son essence, toute communauté est une mutuelle assurant contre les aléas du présent et contre les incertitudes de l'avenir. Or, rendre à celui dont on a reçu par le passé ; rendre à l'un ce que l'on a reçu d'un autre ; donner pour recevoir en retour (« *do ut des* », comme l'avait souligné Mauss¹¹) ; aider un jour pour être aidé plus tard ; être généreux pour éviter l'accusation d'avarice et différentes mesures de rétorsion (proscription, malédiction, mauvais sorts, attaques en sorcellerie) ; participer activement aux cérémonies familiales (baptême, mariage, funérailles) ainsi qu'aux investissements communautaires (constructions pour les parents restés au village, projets de modernisation villageoise), toutes ces pratiques se justifient certes au nom d'une solidarité posée comme valeur culturelle et comme morale, mais elles ont en commun, en deçà de leur diversité phénoménologique concrète, de fonctionner selon un schème unique qui est celui de la dette¹².

La dette est donc la logique structurante qui anime, à l'arrière-plan de l'échange des dons et des contre-dons, la relation entre un donateur qui, de ce fait, est en position de créancier et un donataire qui, de ce fait, est en position subordonnée de débiteur, contraint d'honorer tôt ou tard la dette ainsi contractée. Ainsi, bien loin d'exprimer cet « idéal » égalitaire que d'aucuns attribuent avec plus ou moins de candeur aux sociétés africaines « traditionnelles », la logique de la dette présuppose et implique, au contraire,

10. Témoignages recueillis entre 1992 et 1997 dans différents quartiers populaires d'Abidjan (MARIE 1997a, 2000a, b).

11. Dans le fameux « Essai sur le don » paru en 1924 (MAUSS 1960).

12. Par exemple, du côté des « débiteurs », c'est tout particulièrement le cas du diplômé impérativement tenu, si tôt qu'il obtient un emploi, de manifester sa « reconnaissance » envers des parents (parfois l'ensemble de la parentèle ou même du village) qui se sont « côtelés » des années durant et ont assuré tous les rites propitiatoires ou conjuratoires pour que leur « enfant » mène avec succès ses études à leur terme ; c'est encore le cas du néo-citadin que l'appui de parents déjà intégrés à la ville (hébergement, entretien, intervention pour un emploi) a endetté vis-à-vis d'eux envers qui il se sait tenu par des obligations d'aide en retour (participation à leurs dépenses, à leurs cérémonies, hébergement et prise en charge de certains de leurs enfants, etc.). Du côté des « créanciers », c'est le fait de savoir qu'en endettant des obligés (au premier chef ses propres enfants qu'on élève, scolarise ou confie à un « débiteur » bien placé pour leur permettre de s'intégrer dans la société ; mais aussi les enfants d'autres parents), l'on prend des assurances sur l'avenir (un accident de santé, la pauvreté, le chômage, la vieillesse) en investissant de la sorte dans l'entretien et dans l'accumulation d'un « capital social ».

des rapports intrinsèquement hiérarchiques, d'autant mieux acceptés, d'ailleurs, qu'ils sont assumés par la raison utilitaire¹³. En effet, chacun sait qu'il y va de son intérêt bien compris : que, pour conserver un droit aux services de sa « mutuelle » communautaire, il lui faut entretenir, pour sa quote-part, sa place dans le circuit de la protection sociale qu'elle assure ; qu'après avoir été d'abord uniquement débiteur, si tôt acquise son autonomie économique, il deviendra aussi créancier, donc bénéficiera à son tour de la reconnaissance de ses propres « obligés » ; et que, si, par avarice ou par impécuniosité, il contrevenait à cette « loi » de réciprocité, il risquerait de tomber sous les foudres de la proscription ou des sanctions magico-religieuses affectant « la chance », cette puissance de vie aléatoire et capricieuse dont la disparition provoque toutes sortes d'infortunes (perte d'emploi, impossibilité de trouver du travail, faillites, échecs scolaires, accidents, maladies, mort).

Or, bien loin de l'affaiblir, c'est cette logique de la dette que les régimes postcoloniaux ont repris à leur compte : ainsi, s'est opérée une sorte de modernisation conservatrice engendrant une « surcommunautarisation » (Marie 1997a : 53-110¹⁴) de la société globale par le fait d'une domination politique reposant essentiellement sur le clientélisme, autrement dit sur l'extension de l'anthropo-logique de la dette à l'échelle macrosociologique.

En effet, l'État patrimonial, propriétaire éminent des ressources nationales, acteur principal du développement, lieu privilégié de l'accumulation des richesses et de l'enrichissement privé de la bourgeoisie d'État¹⁵, n'en assurait pas moins sa légitimité (le consentement plus ou moins résigné ou plus ou moins cynique des dominés à sa domination), en pratiquant une redistribution clientéliste (la « politique du ventre ») (Bayart 1989), autrement dit, en faisant jouer à son profit, en la transposant à l'échelle macrosociale, une logique de la dette scellant, entre les diverses fractions de la classe politique et les autres couches sociales urbaines, un rapport durable et contraignant de créanciers « généreux » à débiteurs tenus à la reconnaissance. D'une part, cette redistribution lui valait l'allégeance des classes moyennes supérieures dont la docilité était « payée » par la distribution libérale d'avantages de tous ordres¹⁶. D'autre part, par ricochet, cela permettait

13. Pour une relecture critique, d'inspiration matérialiste, du « culturalisme » mausien (MARIE 1998).

14. « Du sujet communautaire au sujet individuel. Une lecture anthropologique de la réalité africaine contemporaine ».

15. L'extorsion étant mise en œuvre en toute impunité par une oligarchie « kleptocrate » opérant principalement par prélèvements tributaires et « rentiers » sur les revenus de l'exportation des produits de la traite, sur les recettes douanières, sur l'aide extérieure et sur les dividendes des concessions d'exploitation accordées aux capitaux étrangers.

16. Emplois, faveurs, passe-droits, bourses d'études, licences d'importation, concessions forestières, sur-salaires, avantages de fonction ou logements d'accès bon marché (sans compter la complaisance du laisser-faire judiciaire face à toutes les pratiques de corruption et de détournement, etc.).

à celles-ci de redistribuer vers les classes moyennes inférieures et vers les milieux populaires, par le canal des relations communautaires (villageoises, tribales, microrégionales ou même ethniques), une part des ressources financières ou des avantages de leur position sociale¹⁷. À leur tour, les classes moyennes inférieures et les milieux populaires redistribuaient dans leur entourage proche (rural et citadin), sous forme d'aides financières ou de services plus modestes mais non moins nécessaires et non moins attendus¹⁸.

Ainsi, de proche en proche, tout un système pyramidal et hiérarchisé de redistributions en cascade assurait l'intégration des différentes couches de la société — urbaine et rurale — selon un schème commun, celui de la dette¹⁹. De ce fait, bien loin de les avoir affaiblies (ce qui, en principe,

-
17. Aides monétaires aux parents, recommandations en faveur d'un ressortissant de la région d'origine, aide financière pour le fond de départ d'un petit commerce ou d'une petite entreprise artisanale, participations aux dépenses cérémonielles, contributions aux investissements de modernisation du village, cotisations aux associations d'originaires pour le développement local, intervention pour orienter l'action de l'État au bénéfice de l'équipement de la région ou du village d'origine, etc.
 18. Assistance monétaire en cas d'urgence, hospitalité, menus cadeaux d'argent aux parents de passage ou lors des visites au village (« prix du transport », « prix du tabac », « prix de la cola », « prix du savon »), prise en charge d'un écolier ou d'un néo-citadin à la recherche d'un emploi, envois d'argent aux « vieux » restés au village, oboles de participation aux cérémonies familiales, « cotisations » pour construire une école ou un dispensaire au village, etc.
 19. À cela, certains commentateurs plus ou moins avertis se laissent d'autant mieux prendre que, dans une perspective culturaliste bien intentionnée, ils persistent à vouloir faire des Africains les hérauts d'une économie solidaire, fondée sur une logique du don désintéressé dont on devrait s'inspirer contre la marchandisation universelle imposée par l'Occident. Cependant, c'est en l'occurrence enrôler les Africains dans un combat théorique et « militant » dont les excellentes intentions (dénoncer aujourd'hui « l'occidentalisation du monde » par la raison techno-économique et par la marchandisation généralisée des rapports sociaux, comme, à la charnière des années soixante et soixante-dix, on dénonçait, plus justement à vrai dire, l'internationalisation du capitalisme et l'impérialisme des bourgeoisies du Centre exploitant les « périphéries » du Sud à leur avantage exclusif) ne sauraient masquer qu'elles recouvrent du blanc manteau de la dénonciation vertueuse (et d'une certaine culpabilité à usage interne) les termes d'une alternative simpliste, scientifiquement erronée, donc idéologique et normative : ou bien une sorte d'économie « communautaire » animée essentiellement par une logique « anti-utilitariste » du don et du contre-don (économie dont l'avatar modernisé se déploierait dans le « secteur informel ») ; ou bien l'échange marchand et l'appropriation privée des sociétés de type moderne et capitaliste. C'est, notamment, contre ce type de pensée dualiste, où s'enferment les nouveaux dévots du culturalisme, que Jean-Loup Amselle (2000) rappelle que, pour l'Afrique de l'Ouest, entre autres exemples, l'une des premières formes repérables de « mondialisation » des sociétés remonte au x^e siècle avec l'islamisation et tous ses effets induits (au plan culturel mais aussi économique et politique). Plus généralement, contre l'hypostase des identités culturelles (dont il montre qu'il s'agit d'une aporie), il soutient l'idée d'un « branchement » permanent, de tout temps, des cultures les unes sur les autres si bien que chaque culture concrète fonctionne toujours sur la base d'une dialectique entre ses propres particularités (elles-mêmes produites d'une histoire d'échanges plus anciens) et l'universalité plus

aurait dû correspondre à sa mission historique de construction de la nation), l'État postcolonial a renforcé les identités communautaires. Cette « sur-communautarisation » moderne²⁰, en entretenant la solidarité entre acteurs sociaux situés à des niveaux différents de la pyramide sociale, a donc freiné la division entre classes sociales (lesquelles sont définies par la solidarité horizontale propre à chacune d'elles ainsi que par leurs intérêts antagoniques).

La société urbaine : individualisations, effritement des solidarités

Depuis la fin des années soixante-dix, c'est cette logique de la dette que la paupérisation, les inégalités grandissantes et la raréfaction des ressources publiques en régime d'ajustement structurel (d'austérité et de libéralisme sauvage) mettent gravement en péril : elles compromettent donc un régime de solidarité (au sens durkheimien, le principe de cohésion entre éléments d'une totalité) unissant les membres d'une même communauté (famille étendue, lignage, clan, village, tribu) et les différentes communautés à l'État.

En milieu urbain, face à la généralisation de la pauvreté (sans cesse invoquée par les citadins qui ressassent leur « manque de moyens » lié à l'obsessionnel « y a pas l'argent »), le seul recours est dans la multiplication des petites activités informelles peu rémunératrices et des trafics illicites dans un climat de concurrence âpre, de rareté monétaire et de laisser-faire anémique. Dans ces conditions, s'impose un individualisme de nécessité, celui du chacun pour soi, du *struggle for life* et de la loi de la jungle où tous les coups sont permis sans égard pour autrui (à cet égard, la montée d'une délinquance très violente, de plus en plus organisée, est un signe particulièrement symptomatique).

Les témoignages des citadins d'aujourd'hui montrent en effet que la solidarité communautaire est certes un recours plus que jamais sollicité, mais de plus en plus pris en défaut (Marie 1995, 1997a, 2000a, b) et que, dans cette contradiction, s'en dévoile toute l'ambivalence autrefois cachée : sous la positivité de l'entraide et du don apparemment désintéressés, une

ou moins dominante, c'est-à-dire en extension, du moment. En ce sens, chaque culture émerge, de manière certes originale, à l'universalité et elle y contribue. Sous une perspective analogue, j'ai insisté sur le fait, banal en soi, que « comme toute ville, la ville africaine est un creuset culturel » et qu'en y combinant, de manière diverse et évolutive, identités communautaires et impératifs de la modernisation actuelle, solidarités de proximité et individualisation au sein d'identités élargies (sociales, politiques, religieuses), les citadins africains délivraient bien « un message de portée universelle » (MARIE 1997c).

20. L'anthropologie historisante l'a constaté : la colonisation a plutôt enfermé les populations africaines dans des identités communautaires que « l'État ethnographe » en imposant ses classifications ethniques et ses découpages territoriaux fixistes, est venu cristalliser, figer, parfois créer quasiment de toute pièce, là où régnait plutôt une logique des ensembles flous et des relations récurrentes, mais souvent fluctuantes, d'alliances, de conflits ou d'échanges en chaîne (CHAUVEAU & DOZON 1987).

logique utilitaire du placement social ; sous la propension apparemment spontanée à la morale de la solidarité, la contrainte intériorisée de la dette et l'arsenal terroriste (totalitaire) de la répression anti-individualiste assurée par la sorcellerie.

« Vous les Européens, ce n'est pas comme nous, les Africains : vous êtes solidaires ! » Cette paradoxale déclaration d'un jeune chômeur abidjanais prend alors tout son sens de ce qu'elle souligne à quel point, par comparaison avec leur absence en Afrique, le RMI (revenu minimal d'insertion) et les diverses formes d'assurances (chômage, maladie, vieillesse, etc.) manifestent une réelle solidarité macrosociale dans la société européenne²¹, solidarité d'autant plus enviable que, à l'image de bien d'autres, il soulignait aussi à quel point, dans sa propre société, à l'épreuve de la mondialisation, la solidarité de proximité (communautaire) se trouve de plus en plus défaillante. Car les blocages puis les réductions de salaires, la suppression des avantages de fonction, la contraction des revenus des activités indépendantes²², la précarité organisée des emplois²³, les mises à la retraite anticipées, les licenciements dans la fonction publique, dans les entreprises paratâtiqes privatisées et « dégraissées » ou dans les entreprises en faillite, le chômage de nombreux diplômés, l'expulsion précoce hors du système scolaire des jeunes « déscolarisés », tous ces facteurs de paupérisation relative ou absolue engendrent la diminution drastique des ressources disponibles pour la redistribution communautaire. Or, de leur côté, victimes des caprices des cours mondiaux sur fond de tendance structurelle à la baisse, les paysans, loin de pouvoir aider leurs parents citadins, subissent eux aussi les effets d'une paupérisation généralisée. En bref, ce qui se trouve fortement mis en cause, c'est bel et bien la logique de la dette au fondement de la solidarité communautaire et de la solidarité entre État et société. Rien d'étonnant, dans ces conditions, à ce que les sociétés africaines soient travaillées en profondeur par un mouvement généralisé d'individualisation (des itinéraires existentiels et des subjectivités) ce qui se traduit par un procès

-
21. Ce qui invitait implicitement à considérer à quel point notre individualisme privé est le contre-point de conditions générales qui, à la fois, avant de l'ériger en valeur intériorisée, en font une obligation sociale — dans une économie de marché, il faut être indépendant, entreprenant, compétitif, toujours en quête de plus d'autonomie — et le promeuvent dans l'ordre du pensable et du possible. Dans un contexte d'accumulation élargie et de dispositifs publics ou privés d'assurances et de protections sociales, l'individu est censé pouvoir se passer de toute solidarité de proximité, car la mutualisation publique ou marchande de la solidarité lui offre des garanties anonymes contre les risques, donc le libère de toute nécessité de solidarité envers l'autre proche.
 22. La clientèle s'appauvrit, les mauvais-payeurs se multiplient tandis que la concurrence s'accroît du fait de l'entrée de salariés licenciés et de diplômés sans débouché sur le marché du travail indépendant.
 23. Licenciements assortis de réembauches des anciens salariés auparavant payés au mois, comme contractuels à temps partiel ou comme journaliers, les uns et les autres alternant périodes d'emploi précaires et mal payés et périodes d'inactivité forcée.

d'autonomisation individuelle (de subjectivation) au sein duquel un individualisme relatif a sa place (Marie 1997a).

Par exemple, à Bamako (Vuarin 1997), les diplômés-chômeurs ou les anciens salariés qualifiés créateurs d'entreprises modernes refusent d'avoir recours aux prêts familiaux qui obligent en retour et, comme les patronnes des restaurants populaires d'Abidjan (Leimdorfer 1997), ils s'efforcent de déconnecter leur entreprise de l'environnement familial, en évitant d'employer des parents, tout en s'efforçant de limiter le montant des aides financières qui leur sont dues²⁴. Quant aux autres diplômés chômeurs (Gérard 1997), sachant que la solidarité familiale a ses limites (elle ne permet plus de résoudre les problèmes d'emploi) tout en restant contraignante (elle engendre l'obligation de rendre), ils préfèrent « s'en sortir » par eux-mêmes ou recourir à l'aide d'institutions ou encore militer dans des organisations corporatives pour faire valoir leurs revendications spécifiques face à l'État²⁵. En Abidjan (Kponhassia 1998), d'anciens salariés ivoiriens n'hésitent pas à braver la « honte » du déclassement en se lançant dans des activités informelles auparavant abandonnées aux immigrés : un ancien comptable monte une petite affaire de « laveurs de salons » ; un ex-chauffeur des transports urbains se fait « Diallo », sobriquet des tenanciers, habituellement nigériens, de kiosques à café ; une ancienne cadre de banque fait du petit commerce à domicile en attendant de pouvoir ouvrir une boutique ; un ancien ouvrier devient chauffeur de son *woro-woro* (petit taxi bon marché). De leur côté, des jeunes sans qualification (Ori 1998) créent des associations pour collecter les ordures ménagères, tandis que d'autres, diplômés sans débouché salarial, montent des petites sociétés de services. Concurrément, la précarité de ces entreprises²⁶, créées sur la base de rencontres entre « camarades » de promotion, pousse à prendre ses distances vis-à-vis du milieu d'origine et des obligations de redistribution qui y prévalent : « Les obligations de solidarité, c'est fait pour les riches. » Plus généralement, la crise de confiance envers les modalités d'intégration clientéliste engendre un esprit d'entreprise individualiste de moins en moins soucieux des moyens (« les gens s'en foutent de savoir comment tu t'es enrichi : ce qui compte, c'est que tu peux manger ») car, dorénavant, tout se juge à l'aune monétaire : « [...] En Côte-d'Ivoire, si tu n'as pas d'argent, tu n'es rien, ni pour toi-même ni pour les membres de ta famille. » Ou quand la vérité crue sort de la bouche des « gens ordinaires ».

-
24. Les entrepreneurs bamakois s'octroient un salaire, de manière à rendre étanches les revenus de l'entreprise et leurs revenus personnels et, sur celui-ci seulement, ils prévoient une quote-part calculée au plus juste pour les dépenses sociales incompressibles.
 25. Révision des quotas de recrutement dans la fonction publique, allocation de chômage, gratuité du transport et des soins, etc.
 26. Elles sont soumises à une intense concurrence, à la faiblesse de leur rentabilité et à mille tracasseries liées au fonctionnement prédateur d'une administration corrompue.

La solidarité désenchantée

L'individualisation est manifeste aussi dans une mise en question subjective de la logique de la dette. En tant que « débiteur », que l'on soit un ex-salarié licencié ou déclassé comme manœuvre, un diplômé au chômage, un déscolarisé sans emploi, ou même le créateur d'une petite affaire mobilisant toutes les ressources disponibles, on ne peut plus guère s'acquitter de ses « dettes » ou on le fait chichement et sélectivement ; on ne peut plus, non plus, amorcer un nouveau cycle en endettant à son tour les autres ni escompter bénéficier, par conséquent, de leur solidarité ultérieure. Du côté des « créanciers », on constate que ceux que l'on avait « endettés par le passé »²⁷, n'ont plus ou n'ont toujours pas les moyens d'honorer leur dette et ce constat est d'autant plus amer quand le créancier, lui-même touché par la pauvreté, en aurait le plus besoin.

Ainsi, aux récriminations de jeunes déscolarisés trop tôt retirés de l'école par des pères impécunieux (« mon père ne m'a pas soutenu pour que je continue mes études »), répondent en écho les récriminations des pères contre la « paresse » de ces « bons à rien ». Alors beaucoup de jeunes citadins basculent dans l'univers de la rue : ils sont cireurs de chaussures, vendeurs de mouchoirs ou de journaux, gardiens de voitures, laveurs de pare-brise, colporteurs de babioles hétéroclites pour le compte d'un commerçant exploiteur, gorilles, gardes du corps ou voleurs occasionnels et glissent parfois vers la drogue ou le banditisme organisé (Marie 1997b), tandis que de toutes jeunes filles vont grossir les rangs de ces « *freshnies* » et de ces « *quinzannies* » (Ouattara 1994) monnayant leur fraîcheur et leurs quinze ans contre quelques dizaines de francs vite dilapidés.

De leur côté, d'anciens salariés stabilisés dressent le bilan amer des anciens investissements sociaux à fonds perdus faits du temps de leur (relative) prospérité. Ainsi, cet ancien mécanicien d'entreprise, licencié à la suite d'une compression de personnel, vit chichement de dépannages automobiles occasionnels, a dû déménager dans un tout petit logement partagé avec une « copine » d'infortune et regrette, aujourd'hui, d'avoir « beaucoup trop donné » à des parents, lesquels, comble d'ingratitude, ignorent maintenant jusqu'à son existence : « Ils ne savent même pas où j'habite. Ils ne viennent jamais me voir ! » Ainsi un ex-magasinier, père de trois enfants dont il a dû se séparer pour les confier à d'anciens obligés de sa parentèle, dresse lui aussi le constat de la faillite du principe de réciprocité selon lequel « un bienfait n'est jamais perdu » : ses anciens investissements sociaux lui ont interdit de faire d'autres investissements (économiques) qui, actuellement, lui permettraient d'avoir une petite affaire à lui (« j'avais quinze personnes sur mon dos quand je travaillais : la solidarité empêche d'investir ! »). Ainsi,

27. En les soutenant dans leurs études, en les aidant à trouver un emploi, en se cotisant pour leur permettre de réunir un fonds de départ, en leur faisant des dons d'argent, en les hébergeant, etc.

un ancien technicien d'une société de raffinage ne se remet pas d'être passé d'une situation privilégiée (bon salaire et avantages liés à toutes sortes de détournements organisés au plus haut niveau de l'entreprise), à un statut de chômeur nécessiteux, d'autant plus humiliant qu'il est hébergé de mauvaise grâce par un frère aîné et qu'il souligne « l'ingratitude » actuelle d'anciens obligés, pourtant « bien placés », lesquels, maintenant qu'il aurait besoin d'eux, « se défilent » au point qu'il a « honte » d'aller les relancer et préfère désormais les éviter.

Alors tous mettent effectivement en question la logique de la dette. Plus exactement, sans remettre en cause l'éthique de solidarité qui en est le versant rose, explicitement valorisé et, comme tel, durablement intériorisé, ils prennent une conscience désenchantée de son versant instrumental, utilitariste, car c'est sous cet aspect que, désormais, elle se dévoile sans fard à leurs yeux dessillés.

L'ancien mécanicien rêve de monter « un garage moderne pour lui » et, dans ce but, avec sa compagne, ils ont « commencé à économiser » et décidé de faire bloc de manière à « prendre leurs distances » tant avec les parents qu'avec les beaux-parents (« ma femme s'associe à mon projet »). Aussi se promet-il de ne plus héberger de parent à demeure (« je ne recevrai plus personne chez moi ») et, s'il réussit, de ne plus aider sans discernement stratégique. « Mieux vaut aider ses amis que ses parents » va-t-il jusqu'à dire aujourd'hui, soulignant implicitement par là qu'une solidarité soumise à un principe rationnel et explicite de conditionnalité (du type donnant-donnant différé), est devenue préférable à la solidarité traditionnelle, impérative et massive.

De même, l'ancien magasinier affirme avec force que, dorénavant, il est bien décidé à consacrer tous ses efforts au bien être de sa seule « petite famille » (la famille conjugale) et à ne plus pratiquer la solidarité avec la « grande famille » (la famille étendue d'origine) que de manière sélective : « Maintenant, je veux me battre pour mes enfants et pour ma famille, personnellement. Ma femme m'aide. Elle se bat avec moi. »

Même prise de position chez l'ancien technicien. Lui aussi a tiré une leçon critique de son expérience désenchantée de la solidarité communautaire : le temps de la « politique (sic) de générosité » (d'investissement dans l'endettement d'obligés) est fini ; il ne pense plus qu'à « se structurer pour ses enfants » et si jamais il parvient à réaliser son projet de devenir transporteur, « l'aide aux autres, c'est fini ». Maintenant, il « vote pour lui-même » et « c'est tout pour les enfants et la femme, tout pour la famille [conjugale] ».

En somme, contre la logique de la dette communautaire, dette infinie (on n'a jamais fini de s'en acquitter), dette indéfinie (son montant, ses modalités, ses destinataires ne sont pas fixés a priori), dette inconditionnelle enfin (elle s'appuie sur une culture de l'altruisme l'érigeant en impératif catégorique au besoin sanctionné par l'arsenal terroriste de la sorcellerie), sans remettre en cause la solidarité en tant que valeur, ces citoyens entendent

promouvoir une radicale révision de ses attributs et de ses modalités. En cela, ils s'affirment en tant que sujets individualisés, utilisant leur raison analytique et critique pour interpréter, chacun selon ses moyens et ses projets, les modalités stratégiques de sa mise en œuvre. Dorénavant, tous la conçoivent peu ou prou comme relative, conditionnelle, limitée et sélective : en somme, à l'impératif catégorique a priori, enraciné dans le holisme hiérarchique, on entend substituer le principe rationnel de la stratégie et de la négociation contractuelle entre individus sachant faire valoir et même prévaloir leurs intérêts.

Individualisation et stratégies de protection contre la sorcellerie

Mais encore convient-il, pour mener à bien cette démarche, de se mettre à l'abri des menaces de la sorcellerie, cet instrument de la remise au pas des contrevenants à la loi de la dette. Car, bien loin de s'atténuer en milieu urbain, la sorcellerie frappe plus que jamais : combien d'échecs scolaires ou professionnels, combien de licenciements individuels, combien de maladies soudaines ne lui sont-elles pas attribuées ? (Marie 1997a : 249-328)²⁸.

Aussi, l'ex-magasinier qui entend dorénavant « se battre pour ses enfants et pour sa famille, personnellement », est-il devenu un fervent zéléteur d'une église évangélique : « Dans la main du Christ, dit-il, je ne crains pas la sorcellerie. » Et il a cette formule saisissante : « Maintenant, je ne suis plus guidé par les morts parce que j'appartiens à Jésus. » De plus en plus nombreux sont ainsi les citadins qui adhèrent à des religions extra-communautaires (mouvements prophétiques anti-sorciers (Dozon 1995), associations islamiques, groupes de prière, sectes d'inspiration orientale, franc-maçonneries, églises évangéliques de type charismatique et pentecôtiste...), où l'on apprend à se « dissocier » de certaines traditions (Meyer 1998) : certes l'on y retrouve un refuge microsocial et des formes d'assistance mutuelle, mais l'on y mène aussi une démarche plus personnelle de recherche de sens et de nouveaux modèles de socialité qui puissent s'interposer entre la solidarité communautaire, d'autant plus menaçante qu'elle est défaillante, et l'indifférence excluante de la société globale. Car ce sont des communautés d'adhésion individuelle, où l'on vient faire l'expérience de nouvelles « fraternités » plus égalitaires (on y est « frères et sœurs en Christ »), épurées des tensions inhérentes à la vie familiale et villageoise ; où l'on trouve aussi une éthique de type ascétique, adaptée aux situations de privation présente ; où l'on cherche encore, et peut-être surtout, une protection efficace contre la sorcellerie, d'autant plus menaçante en ces temps d'individualisation et de remises en cause des ordres anciens.

28. Avatars de la dette communautaire. Crise des solidarités, sorcellerie et procès d'individualisation (itinéraires abidjanais).

*Effritement de la dette sociopolitique,
accentuation des clivages sociaux*

L'autre implication corrélative de cette individualisation tient à la mise à mal du contrat social implicite qui, par les relations de dette, liait l'État à la société et les différentes couches sociales entre elles. C'est que, là aussi, « le roi est nu » : soumis aux impératifs d'austérité et de rigueur budgétaire imposés par les bailleurs de fonds, l'État et la classe politique ne peuvent plus redistribuer autant qu'auparavant vers les échelons inférieurs de la pyramide sociale, si bien qu'ils se voient de plus en plus ouvertement mis en cause par les classes moyennes et par les milieux populaires, ce qui explique largement la violence des mouvements de contestations et des conflits pour le pouvoir, ainsi que la montée des revendications réclamant, au nom de la démocratie, l'alternance politique et la justice sociale. Ainsi, en contribuant puissamment à défaire les liens de la dette sociopolitique, le néolibéralisme pousse les sociétés africaines, en milieu urbain comme en milieu rural (mais avec plus de « lisibilité » en ville), à se stratifier enfin sur des bases sociologiques plutôt que communautaires : à se réorganiser de plus en plus autour de clivages entre classes sociales aux intérêts antagonistes.

En effet, les mêmes individus qui en viennent à mettre en question leur ancienne soumission à la solidarité communautaire en tant qu'impératif catégorique, simultanément font le constat des défaillances de l'intégration clientéliste dans la société globale et apprennent à lui opposer d'autres schèmes de pensée : quand, reconnaissant dans les analyses développées par les partis d'opposition (comme à l'écoute des radios internationales) les arguments de leurs propres révoltes et de leurs aspirations jusqu'alors plus ou moins diffuses, ils apprennent à désigner leurs difficultés existentielles avec des mots nouveaux, à leur donner un autre sens, objectif, sécularisé (Leimdorfer & Marie 1998 : 63-111 ; Marie 2000a). Concurrément avec l'explication du malheur individuel par la sorcellerie (c'est-à-dire par l'effet des ambivalences de l'autre proche), ils s'approprient d'autres principes, universalistes, d'explication : la prédation étatique ; le souci exclusif de l'oligarchie pour son enrichissement privé et son maintien au pouvoir ; la faillite de modes de développement autoritaristes ; la corruption des élites politico-administratives ; les détournements de fonds ; le népotisme et le favoritisme clanique²⁹. En somme, au moment où, sous l'effet de la mondia-

29. Les Abidjanais savent fort bien, aujourd'hui, invoquer cette causalité politique qui donne sens à leurs malheurs, à leurs révoltes et à leurs aspirations. Citons par exemple ces extraits d'entretiens (1997) : « La Côte-d'Ivoire est riche [...]. Le chômage des jeunes n'est pas normal [...]. Il y a trop d'injustices dans ce pays [...]. En France, c'est le RMI. Ici, il n'y a rien. » « Ils ont pris tout l'argent. C'est eux qui mangent. Ce n'est pas nous tous. » « Nos barons [les dignitaires du régime], ils ne pensent qu'à se remplir les poches sans rien faire de concret pour le pays. » « C'est la corruption. Tout le monde court après l'argent [...]. » « En 1977, Konan Bédié [alors président de l'Assemblée nationale et dauphin d'Houphouët Boigny] a fêté ses milliards.

lisation et des conditionnalités anti-corruption imposées aujourd'hui par les bailleurs de fonds internationaux, la société moderne devient une machine à fabriquer de l'exclusion tandis que le clientélisme, en tant qu'instrument de légitimation de l'État et de reproduction du consentement des dominés à leur domination sans appel, ne peut plus remplir cette fonction avec la même ampleur qu'avant³⁰, c'est au nom d'une nouvelle conception de la solidarité que bien des citoyens prennent aujourd'hui position : la solidarité macrosociétale que la conjonction de la justice sociale et de la liberté politique peut assurer sous un régime démocratique, alors que, pleinement individualisés en tant que sujets politiques, les citoyens pourraient l'imposer dès lors que deviendraient possibles la régulation démocratique de la conflictualité politique et la sanction des oligarchies par des élections libres et transparentes.

Or, il est remarquable que, dorénavant, l'on fasse le lien entre autoritarisme politique et autoritarisme communautaire (donc, implicitement, le lien entre dette communautaire et dette sociopolitique) et que l'on dénonce la culture de la soumission que ces deux ordres complices ont longtemps entretenue. Citons sur ce thème, quelques déclarations significatives : « Nous les fils de ce pays, nous n'avons pas le droit de nous exprimer [...]. On payait les cartes du PDCI [l'ancien parti unique] qu'on appelait "les impôts" [...]. Le chef de village imposait l'achat des cartes. » « Les vieux sont en train de nous fatiguer, de nous exploiter. » « Nos dirigeants sont [certes] responsables. Mais "quand tu fais le ver de terre, il ne faut pas te plaindre si on marche sur toi", dit un proverbe africain [...]. Les premiers responsables, c'est nous les Africains. Nos mentalités sont à changer. » « Dans une démocratie, il y a liberté d'association, liberté de culte, liberté d'opinion. »

Tous ces processus vont donc dans le sens de l'individualisation de la personne : de son affranchissement par rapport à ses assujettissements communautaires et, corrélativement, de son inscription au sein de nouveaux rapports sociaux à la fois « objectivement » déterminés par les positions sociologiques et « subjectivement » construits par la liberté du contrat.

D'où venait tout ça ? Des détournements ! Alors que la Côte-d'Ivoire fête la faim, la famine ! » « Pauvre a tort. La justice n'est pas pour les pauvres. » « Le chômage, les voyous, les bandits, sont le produit d'une gestion, de l'échec scolaire, de la non-qualification [...]. Toutes les erreurs de gestion ont été possibles, car il n'y a pas de critique, pas de débat contradictoire. » « Ici les élections sont des mises en scène [...]. Elles sont préprogrammées. Les observateurs [internationaux] n'observent rien. On les place. Ils ne sont en contact avec aucune réalité. »

30. Cette crise de la dette sociopolitique est, par exemple, mise en exergue dans le propos suivant : « Parmi nos ministres, il y a beaucoup de gens qu'on a aidés en se cotisant [pour payer leurs études, c'est souvent toute la parentèle, tous les chefs de famille d'un village qui contribuaient aux frais]. Et eux, ils n'aident pas. Il y a eu une cassure. »

*La société civile entre stratification et balkanisation :
la violence inévitable*

Contraint de conquérir sa place dans la société, de prendre des initiatives, de passer d'une activité à l'autre, de s'adapter continuellement aux changements de conjonctures économiques, de faire face à la compétition généralisée, de vivre et agir dans une pluralité de champs sociaux impersonnels et d'intérioriser la logique de fonctionnement propre à chacun d'eux (individualisme, concurrence, formalisme, discipline, solitude, anonymat)³¹, le citadin des grandes villes apprend chaque jour à être un individu de plus en plus livré et « remis » à lui-même, en dehors du soutien mais aussi de l'emprise communautaires, et il y conquiert une indépendance certaine, même si c'est au prix d'une expérience inédite et ambivalente de solitude et de liberté. Simultanément, ayant à conférer par lui-même une cohérence minimale à ses démarches d'intégration ou de promotion sociales (ou tout simplement de « survie »), c'est-à-dire à leur donner une dimension stratégique en conjuguant, chacun pour son compte, des logiques sociales plus ou moins disparates et contradictoires (notamment, quand l'individualisme requis par la modernité entre en conflit avec les sollicitations plus que jamais pressantes émanant de l'entourage communautaire), le même individu est constamment tenu de réfléchir, calculer, négocier, arbitrer, opérer des transactions, inventer des bricolages syncrétiques, proposer des compromis hybrides ou tenter de les imposer. En d'autres termes, il est amené à se manifester comme « sujet au sens philosophique » du terme, c'est-à-dire comme acteur voué à l'autonomie : chacun réinventant, pour son usage personnel et en fonction de sa situation propre, les nouvelles normes de sa relation avec sa communauté comme avec la société globale, ces relations tendent dès lors à prendre la forme inédite du contrat soumis à la négociation permanente.

Mais, les citadins ainsi individualisés en « sujets » ne constituent pas pour autant une masse sérialisée d'atomes isolés et juxtaposés dès lors qu'ils franchiraient les limites de leurs maisonnées et de leurs quartiers. La société urbaine est aussi un champ de restructuration sociale multiforme : associations diverses, amicales, tontines, groupes d'épargne et d'entraide mutuelles, clubs, comités, groupements paroissiaux, cultes néo-traditionnels à fonction thérapeutique, églises instituées et sectes de diverses obédiences chrétiennes, organisations islamiques, groupes de prière, groupements corporatifs, syndicats et partis politiques... autant de lieux plus ou moins institutionnalisés où viennent se rencontrer et se relier, « sur la base d'adhésions personnelles et d'intérêts (matériels et symboliques) communs », des individus relevant

31. Individualisme dans l'économie marchande, concurrence dans l'activité productrice, formalisme bureaucratique dans les administrations, discipline silencieuse dans les files d'attente, soumission fataliste ou apparente dans les lieux du pouvoir (commissariats de police, mairies, administrations, hôpitaux...), solitude dans les foules en déplacement, intimité de l'anonymat protecteur dans les espaces publics (places, rues, restaurants populaires, buvettes, cinémas...), etc.

par ailleurs d'identités communautaires différentes, mais ici rassemblés en fonction d'affinités de condition, d'expériences et d'aspirations socialement déterminées. En bref, la société urbaine est ce « laboratoire social » où se constituent progressivement les morceaux d'un puzzle qui prendra nécessairement, à terme, une configuration en forme de société civile organisée en classes sociales.

Pour l'instant, les morceaux ne sont pas encore assemblés. D'une part, en effet, l'État continue de fonctionner sur une base clientéliste, même si elle se réduit, tandis que, à l'exception de l'islam politique et de rares partis et syndicats d'opposition recrutant sur des bases idéologiques, les autres formes d'organisations extra-communautaires n'ont pas d'assise sociale bien définie : soit elles se réclament d'une stricte neutralité (les églises établies, l'islam officiel) ; soit elles restent prises dans une logique communautaire ou clientéliste (beaucoup de petits partis politiques, les syndicats de collaboration) ; soit elles recrutent sur un objectif sectoriel ou au niveau microlocal (quartier, entreprise, groupes de commerçantes d'un marché, comités de parents d'élèves, comité de défense d'un quartier « spontané », association de retraités de telle ou telle branche...). D'autre part, faute d'industrialisation significative, la main-d'œuvre surnuméraire ne peut que se déverser sur un « secteur informel » aux effectifs déjà pléthoriques, donc y accroître encore les tensions concurrentielles et la segmentation des travailleurs : les petits boutiquiers et artisans indépendants ou les employés précaires (à la tâche ou sous contrat temporaire), tous en concurrence les uns contre les autres, ne sont pas près de se doter d'organisations susceptibles de défendre leurs intérêts communs contre l'État et contre la classe dominante.

Ainsi s'explique, sans doute, que, même en ville, les luttes sociales revêtent surtout une forme politique et violente : manifestations de rue, jacqueries urbaines dirigées contre l'État et contre les symboles d'une modernité inaccessible (les équipements publics et le commerce de luxe) ou chasses à l'homme prenant à partie les étrangers immigrés accusés de faire concurrence aux nationaux et de détenir des positions de monopole sur certaines activités économiques (notamment du secteur informel).

Le processus de confrontation entre classes sociales reste donc équivoque. D'un côté, en effet, les individus prennent, de gré ou de force, leurs distances vis-à-vis de leurs communautés tout en reconnaissant de mieux en mieux le caractère décisif de leur condition sociale, en tant que telle indifférente aux solidarités communautaires (quand elle ne les met pas en cause³²), ce qui, effectivement, construit une société civile (celle des individus distingués avant tout par leur statut sociologique, c'est-à-dire par des intérêts de classes et des revendications citoyennes). Mais, d'un autre côté,

32. Il n'est pas rare que des personnes interrogées fassent spontanément état de graves dissensions jusqu'au sein de leur famille en raison de clivages idéologiques et politiques. Signe manifeste, à ce niveau aussi, de la « banalisation » des sociétés africaines.

le paradoxe veut que ce processus de « banalisation sociologique » des sociétés africaines, s'il se libère de ses entraves communautaires, se heurte simultanément, sous l'égide d'une mondialisation brutale, aux fins de non-recevoir d'une société globale qui, multipliant les exclusions et accroissant spectaculairement les inégalités, produit de la balkanisation sociale et de l'anomie. Car la conjonction cumulative de l'exclusion et de l'inégalité accuse les mécontentements et les violences sans que cela puisse être canalisé par une régulation « civile » qui, ailleurs, a fait la preuve de son efficacité : les mécanismes institués de redistribution et de protection sociale ; l'intégration par la mobilité sociale à travers l'école et le marché du travail ; la négociation, le lobbying, la grève, les élections libres, l'alternance au pouvoir, la liberté des médias et l'indépendance de la justice... En somme, les ersatz de démocratisation en cours (démocratisations le plus souvent « conservatrices », reconduisant au pouvoir la collusion des mêmes intérêts et les mêmes classes politiques) sont un obstacle dirimant à l'expression d'une conflictualité politique régulée pacifiquement, qui est la condition de la structuration d'une société civile aux mœurs pacifiées.

Il n'est donc pas étonnant que, depuis les années quatre-vingt-dix, l'Afrique donne le spectacle d'une violence amplifiée : d'une part le grand banditisme et les trafics organisés de la drogue, des diamants, des métaux précieux, du pétrole et des armes se généralisent ; d'autre part, les luttes internes entre factions politiques, les guerres civiles régionalistes, « ethniques » ou religieuses, ou encore les guerres « impérialistes » inter-africaines se multiplient. En somme, à l'encontre de l'idée de « banalisation » sociologique des sociétés africaines, repasseraient apparemment au premier plan de la scène politique de vieilles identités communautaires manipulées par certaines « élites » et réveillées de leur coexistence plus ou moins pacifique par les nouveaux enjeux de la misère et des nouvelles sources d'enrichissement ou de simple survie (dont le pillage, le trafic et la guerre : il suffit d'évoquer l'Afrique des Grands Lacs, l'ex-Zaïre, le Congo, la Somalie, la Sierra Leone, le Liberia, l'Angola, le Soudan...).

C'est donc cette balkanisation nouvelle des sociétés qui expliquerait le repli des individus victimes de l'exclusion vers leurs communautés, dès lors que celles-ci leurs offrent, par la violence des armes et de la lutte pour le contrôle des appareils d'État, un autre accès à des ressources raréfiées. Toutefois la nature de ces conflits opère un déplacement : les « ethnismes » ainsi mis en avant, malgré les apparences, ne sont pas le simple prolongement des identités originelles. Ils les dépassent en les englobant et ils n'ont pas la même fonction : ne s'organisant plus autour d'un principe de solidarité interne (la logique de la dette), ces néo-communautarismes se fondent dans des regroupements géopolitiques antagonistes autour d'enjeux de richesse et de pouvoir directement déterminés par les conditions actuelles de la mondialisation. Apparemment d'ordre ethnique ou « ethno-nationaliste », ces regroupements sont donc inédits et, malheureusement, bien contemporains de leur temps, en ce sens qu'ils s'organisent autour du rejet de l'autre,

désormais perçu comme un ennemi à écarter, à dominer (ou à détruire), car l'autre fait obstacle à la mainmise sur des ressources rares. En bref, la xénophobie, le racisme et une certaine forme de nationalisme du sang et du sol en sont devenus des composantes essentielles.

Géopolitique ivoirienne : sous les conflits pseudo-communautaires, les luttes sociopolitiques

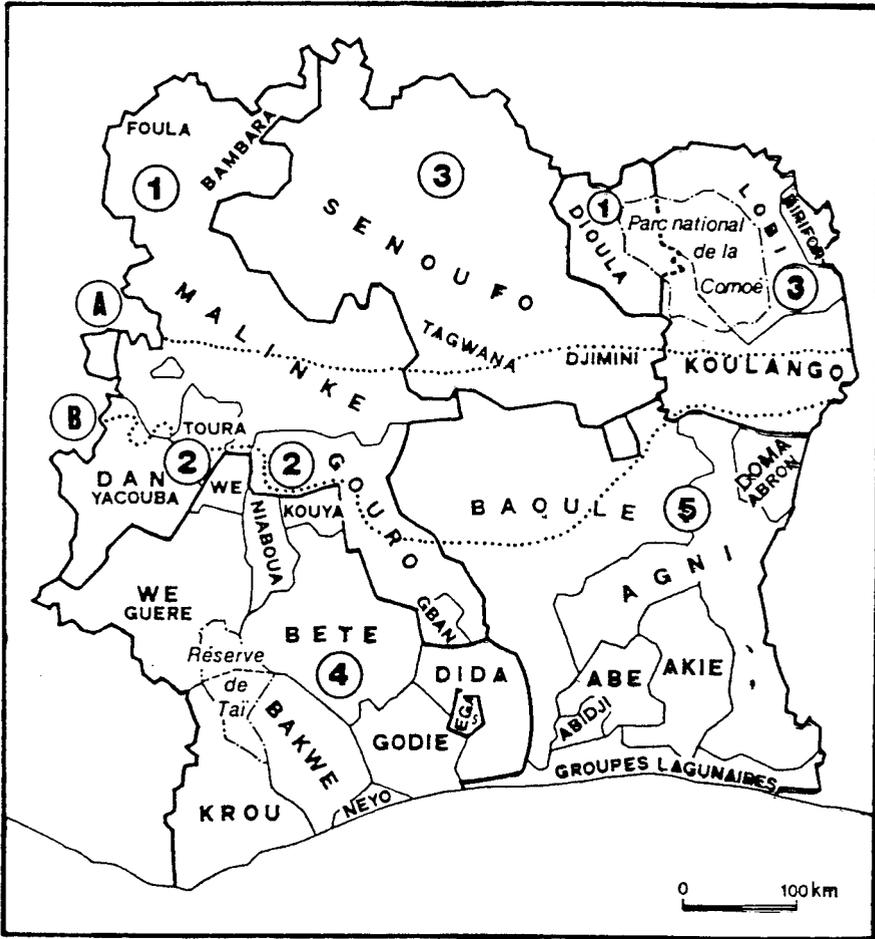
Prodromes de la xénophobie et de la fracture entre « Nordistes » et « Sudistes »

Développons, à titre d'illustration significative, l'exemple ivoirien. L'une des premières manifestations de la crise politique (les mouvements sociaux et manifestations de rue ayant entraîné la reconnaissance du multipartisme par Houphouët Boigny en mars 1990) était directement liée à la chute des cours du cacao et du café et, déjà, s'était accompagnée d'une recrudescence de xénophobie quand, à l'occasion des présidentielles d'octobre 1990, l'actuel président, Laurent Gbagbo, alors concurrent malheureux d'Houphouët Boigny, stigmatisait les immigrés comme du « bétail électoral » porté au vote légitimiste par « reconnaissance » envers un président qui avait fait de l'accueil des étrangers l'un des piliers de la réussite économique du pays (ils constituaient une main-d'œuvre bon marché) et du leadership ivoirien sur l'Afrique de l'Ouest (instaurant, selon J.-P. Dozon (2000 : 60), une « sorte de panafricanisme à l'ivoirienne »).

Or le lien entre crise économique et montée en puissance du thème de l'ivoirien (« la Côte-d'Ivoire aux Ivoiriens ») tient au fait que, depuis l'indépendance, en particulier dans les deux décennies du « miracle ivoirien » (années soixante et soixante-dix), la croissance avait été fondée sur le développement spectaculaire de la production caféière et cacaoyère selon deux voies principales : d'une part l'augmentation considérable des superficies cultivées en extensivité avec l'utilisation systématique des défrichements pionniers des espaces forestiers et le recours grandissant à la main-d'œuvre immigrée étrangère (manœuvres burkinabè, maliens ou guinéens) ; d'autre part, au nom du mot d'ordre officiel selon lequel « la terre appartient à ceux qui la défrichent », la colonisation agricole du Centre-Ouest (pays bété) et du Sud-Ouest (pays kru) sous-peuplés et disposant encore de réserves forestières, par les planteurs baoulé (l'ethnie du président) eux-mêmes poussés hors de leur région (le Centre) par l'épuisement progressif de leurs propres plantations³³.

33. Vieillesse des plantations, expansion des superficies cultivées de manière extensive au détriment de la régénération par reforestation secondaire, accélération des rotations culturales, raccourcissement des jachères, appauvrissement des sols, chute des rendements.

CARTE DES ETHNIES



- Mandé du nord ou Manding **1**
- Mandé du sud **2**
- 3** GROUPE VOLTAÏQUE
- 4** GROUPE KROU
- 5** GROUPE AKAN

- Limite de groupes
- Subdivisions ethniques
- A** Limite nord du CAFÉ
- B** Limite nord du CACAO

Or, à partir de 1979, « la récurrence des désillusions conjoncturelles³⁴ est le révélateur et la confirmation d'une crise structurelle beaucoup plus profonde » (Contamin & Losch 2000a : 125). Dès la fin des années soixante-dix, la baisse des cours du cacao et du café³⁵, malgré l'illusion de quelques embellies passagères, devait aboutir (à partir de 1990) à la progressive libéralisation des filières de la commercialisation³⁶ et surtout entraîner une chute inexorable des revenus des producteurs, notamment les planteurs de cacao, qui, avec 40 % du tonnage mondial, font vivre un bon tiers de la population ivoirienne³⁷.

L'une des principales pommes de discorde, la question brûlante de l'ivoirité, tient donc à ce contexte qui fait venir au premier plan la question foncière. Or, celle-ci — qui se pose avec de plus en plus d'acuité avec les chutes successives des cours mondiaux à partir de 1986-1987 — met en scène l'affrontement de deux logiques contradictoires, celle de la dette communautaire et celle de la marchandisation des rapports sociaux.

Il convient donc de rappeler les principales données de cette question foncière de manière à montrer que, sous l'apparente question ethnique (ou « ethno-nationaliste »), ce qui se pose, en réalité, c'est une question sociale surdéterminée (et largement occultée) par l'émergence d'une sorte de nationalisme sudiste (forestier, autochtone, organisé autour de l'économie de plantation, cristallisé par la paupérisation et la prolétarianisation, culturellement identifié à un mélange d'animisme et de christianisme retravaillé par la multiplication des sectes et des prophétismes syncrétiques) se définissant contre les immigrés étrangers et contre les allochtones « nordistes », les uns et les autres étant abusivement censés être réunis sous la bannière de l'islam et d'une « insolente » réussite économique (dans l'économie de plantation aussi bien que dans le monde des affaires, du commerce et des activités urbaines).

34. Elles sont constatées en 1979-1980, 1986-1993 et à partir du retournement du marché début 1999.

35. De 2 214 £ en février 1985, le cours du cacao à Londres est passé à 554 £ en février 2000.

36. En janvier 1999, la Banque Mondiale obtient la suppression de la Caisse de Stabilisation des prix des matières premières, qui garantissait un revenu minimum aux planteurs et servait de « vache à lait » au régime ; en août la filière cacao est libéralisée, si bien que, pour avoir de l'argent frais, les planteurs endettés sont obligés de vendre encore moins cher aux acheteurs des grands groupes qui viennent « bord-champ » et paient cash. B. CONTAMIN et B. LOSCH (2000a : 127) font ainsi observer que « les conséquences de la libéralisation sur les opérateurs nationaux sont radicales : les grosses firmes internationales, telle Cargill, se sont lancées dans une offensive de conquête du marché ivoirien à laquelle même les plus grosses entreprises ivoiriennes, comme SIFCA, auront beaucoup de mal à résister. Sans parler des producteurs et de leurs coopératives qui se retrouvent totalement démunis face aux géants mondiaux ».

37. Ainsi, « le prix au producteur est passé du niveau indicatif de 570 francs CFA/kg lors de la campagne agricole 1998-1999, la dernière de la stabilisation, à 220-260 francs CFA/kg constatés aujourd'hui [2000] » (CONTAMIN & LOSCH 2000a : 127).

Significativement, cette fracture sociale et culturelle (mais non ethnique à proprement parler), opposant le sud forestier de fond chrétien et animiste aux pays de savane du nord musulman, est venue renverser l'axe Nord-Sud organisé par Houphouët Boigny autour d'une alliance entre Baoulé et Sénoufo, et, plus généralement, entre le monde akan (où les Baoulé sont le groupe dominant) et l'univers « dyula » (ainsi nomme-t-on en Côte-d'Ivoire les originaires des savanes ivoiriennes et, au-delà, des pays sahéliens riverains, à la fois identifiés par l'islam et par des activités longtemps méprisées ou délaissées par les Ivoiriens de souche forestière : salariat agricole, commerce, transport, petit artisanat et petit commerce de boutique). Or cette alliance reposait sur une sorte de division sociale du travail instaurée dès les premiers temps de l'époque coloniale³⁸ : tandis que l'univers forestier, composé de villageois détenteurs des droits fonciers coutumiers, se constituait en société de planteurs-propriétaires, les originaires des pays de savane plus pauvres et impropres à l'arboriculture, qu'ils fussent ivoiriens ou originaires des pays sahéliens (le Burkina Faso au premier chef, mais aussi le Mali et la Guinée) étaient libéralement accueillis comme main-d'œuvre bon marché pour l'économie de plantation et aussi comme actifs qualifiés depuis des temps immémoriaux dans les secteurs de l'économie urbaine et marchande dont ils avaient déjà pris le contrôle à la faveur de la domination coloniale³⁹.

La dette communautaire à l'épreuve de la question foncière

Cependant, le développement à large échelle, dans tout le sud forestier, de l'économie de plantation permettait aux paysans devenus planteurs et

38. Rappelons que l'administration coloniale française considérait la Haute-Volta (un temps rattachée à la Côte-d'Ivoire, de 1934 à 1947) comme un réservoir de main-d'œuvre pour sa colonie-modèle et, plus généralement, qu'elle s'est appuyée assez continûment tant sur les manœuvres mossi du Burkina que sur les commerçants musulmans du nord, considérés comme plus évolués que les paysans « païens » du sud forestier, donc comme des agents du progrès et du développement économique.

39. Soulignons encore que les commerçants malinké et, plus généralement dyula, de la savane du nord se sont d'eux-mêmes engouffrés dans le sillage du colonisateur, si tôt achevée la « pacification » des pays de la forêt. En effet, ceux-ci produisaient notamment de la cola (ou de l'or en pays Baoulé) vendue tout le long de la lisière entre savane et forêt, celle-ci restant souvent d'accès périlleux ou limité pour les traitants nordistes. Ces derniers sont donc d'emblée apparus comme des auxiliaires et des « profiteurs » de la colonisation qui leur permettait de venir s'approvisionner directement à la source et d'installer, au sud, leurs propres filières de commercialisation. Rappelons également que les colonnes militaires chargées de la pacification en pays forestier étaient composées des fameux « tirailleurs sénégalais », terme générique recouvrant leur identité mandingue (Malinké et Bambara du Mali). Ainsi se mettaient en place, d'ores et déjà, les prodromes du clivage antagoniste entre étrangers « collaborateurs », traitants, citadins, commerçants, artisans, usuriers et musulmans, d'une part, et, d'autre part, autochtones « résistants », paysans, villageois et animistes.

propriétaires de prendre une certaine revanche sur les gens du Nord arrivés dans les fourgons du colonisateur (cf. note précédente). D'une part, en effet, les planteurs avaient recours massivement à la main-d'œuvre immigrée du Nord, inversant ainsi, matériellement et symboliquement, les rapports « d'exploitation » que les « Nordistes » du monde citadin leur imposaient par ailleurs en tant qu'intermédiaires-acheteurs des produits de la traite et en tant que commerçants-usuriers⁴⁰. D'autre part, les revenus tirés du cacao et du café permettaient aux forestiers, vite pris d'un véritable engouement pour l'école, d'investir massivement l'appareil d'État avec la promotion de leurs enfants comme fonctionnaires et, généralement, d'investir à leur tour l'univers citadin, surtout comme salariés, à charge pour tous ces néo-citadins de faire bénéficier leurs villages d'origine de leur « reconnaissance », en fonction de l'anthropo-logique toute puissante de la dette.

Toutefois, cette même logique allait progressivement se retourner contre les autochtones. En effet, elle justifiait aussi que, dans un contexte de disponibilités foncières et de relatif sous-peuplement, les villageois se missent à accueillir à demeure leurs manœuvres du Nord (et leurs familles), non seulement comme travailleurs saisonniers, mais aussi comme dépendants permanents auxquels on attribuait libéralement des parcelles à cultiver en vivriers. Or, ces parcelles étant progressivement plantées à leur tour en café ou cacao, leurs concessionnaires, à titre en principe révocable selon le droit coutumier, devenaient progressivement à leur tour propriétaires de plantations tant par le jeu de la substitution des cultures arbustives pérennes aux cultures saisonnières, que par l'effet de la monétarisation de l'économie villageoise. Car la terre, devenant une marchandise susceptible de transactions monétarisées entre « acheteurs » étrangers et propriétaires coutumiers du sol, ceux-ci se sont trouvés d'autant plus appâtés par cet accès facile au numéraire (convertible en stratégies scolaires ou matrimoniales, en dépenses cérémonielles ou en dépenses de soudure), qu'ils ont été également « victimes » en l'occurrence d'un chevauchement entre deux logiques sociales : la cession plus ou moins marchande de parcelles à des « étrangers » faisait aussi de ces derniers des clients au sens politique du terme, dans un contexte où le pouvoir et le prestige d'un chef de famille se mesuraient encore largement au nombre de ses dépendants directs et de ses obligés.

Ainsi s'est perpétuée et étendue, jusque dans les années soixante-dix, ce que Jean-Pierre Chauveau, reprenant l'expression franco-ivoirienne en usage, qualifie comme une « institution caractéristique de l'économie morale des sociétés paysannes africaines, le tutorat », institution selon laquelle « tout bénéficiaire d'une délégation de droits fonciers, ou même d'une

40. Ainsi, dans les années soixante encore, les planteurs baoulé considéraient leurs manœuvres agricoles mossi du Burkina comme de quasi esclaves car, selon les travaux de l'ethnologue Pierre Étienne (1971), l'idéologie baoulé assimilait alors les rapports de salariat à des rapports d'esclavage, comme l'esclave, le salarié étant celui qui travaille pour le compte d'autrui.

“vente” de terre, contracte un “devoir permanent de reconnaissance” vis-à-vis de son “tuteur”, qui devient son “père” ou son “patron”, même si le nouveau venu dispose de ressources et d’un capital social sans commune mesure avec ceux dont dispose le petit paysan cèdeur de terre » (Chauveau 2000 : 106). En d’autres termes, en cédant ou en vendant une parcelle à des étrangers nordistes⁴¹, les forestiers investissaient aussi dans un rapport sociopolitique relevant d’une logique de la dette, celle-ci liant de manière durable et contraignante un créancier dont la domination est parfaitement connotée par les différents termes utilisés (tuteur, père, patron) à un débiteur astreint à « un devoir permanent de reconnaissance » : contre-prestation certes symbolique — mais sanctionnée d’un sacrifice aux ancêtres — au moment de la cession ; reversement d’une partie de la production annuelle au « tuteur » ; participation aux dépenses de ce dernier (décès, funérailles, frais occasionnels ; versement d’une quote-part pour la construction d’une école ou d’un dispensaire, etc.). De plus, l’institutionnalisation de cette relation était encore soulignée par le fait qu’elle se transmettait de génération en génération.

Or le fait massif est que la terre se raréfie à cause de toute une série de facteurs congruents. La chute des cours pousse à l’augmentation des superficies cultivées au détriment de l’intensification ; la baisse des rendements consécutive à l’extensivité des méthodes culturales⁴² et au vieillissement des plantations pousse encore à de nouveaux défrichages ; les planteurs immigrés et leurs familles augmentent la charge démographique⁴³ ; de plus, les jeunes planteurs modernistes tendent à accaparer la terre (souvent rachetée à des petits planteurs paupérisés condamnés à l’émigration vers la ville) de manière à constituer des exploitations rentables aux rendements améliorés. Or ces gros planteurs « cumulards » sont souvent des « étrangers » à la région car, contrairement aux autochtones, ils peuvent plus facilement tenir à distance les demandes de solidarité communautaire et adhérer à une logique d’accumulation capitaliste (surtout si, de surcroît, ils ont bénéficié

41. La plupart des villages forestiers ont fini de la sorte par avoir leur « quartier dioula » (*dyula dugu*) et, par la suite, notamment en pays bété et en pays krou, leur campement baoulé (*baule kro*).

42. Les vergers ne sont pas régulièrement nettoyés ; les fonds manquent pour payer les manœuvres ; au moment de la récolte, les ouvriers agricoles cherchent à « faire du poids » en triant insuffisamment les graines ou les cabosses ; les opérations de séchage (et de fermentation pour les cabosses de cacao) sont souvent bâclées ; de fait, la culture arbustive est encore traitée comme une activité de quasi-cueillette par les petits planteurs occupés par ailleurs par leurs activités vivrières.

43. En 1960, le Sud-Ouest comptait moins de 5 hab. au km² ; il en a plus de 60 en 2001. Pour défricher la forêt, planter le cacao, le café, l’ananas, puis l’hévéa et le palmier à huile, la main-d’œuvre agricole est venue en abondance, surtout du Burkina. Quarante ans plus tard, le Sud-Ouest compte parmi les plus forts taux de population étrangère du pays : près de 40 % pour une moyenne nationale de 26 %.

d'une formation technique) à laquelle, de toute manière, les portent « naturellement » leur mentalité de « pionniers » et leur stratégie d'émigrants « colonisateurs de terres neuves ». Et ce, d'autant plus aisément qu'ils se trouvent en bonne position concurrentielle par rapport à des villageois affaiblis par leur isolement face aux multiples intermédiaires⁴⁴. Face aux allochtones, les planteurs autochtones — du fait même de cette autochtonie qui les mettait en position avantageuse de « tuteurs » — se retrouvent au bout du compte, avoir passé un marché de dupes : ils ont aliéné une bonne partie de leur patrimoine foncier selon cette même logique de la dette qui continue, par ailleurs, de les tenir astreints à des obligations de solidarité envers leurs proches, donc à des dépenses « sociales » faisant obstacle à de nécessaires investissements économiques⁴⁵ qui pourraient les mettre en meilleure position face aux concurrents « étrangers ».

Exténuation de la logique de la dette : l'enjeu de l'inégalité sociale

Aussi était-il inévitable que la question foncière engendre des conflits récurrents entre les autochtones et leurs « étrangers » (allochtones ivoiriens, baoulé ou « dioulas » ou étrangers proprement dits — Mossi du Burkina ou « Dioulas » du Mali ou de la Guinée).

Ainsi, en 1999, attisés par le slogan « la Côte-d'Ivoire aux Ivoiriens » (lancé par les politiciens d'Abidjan contre leur concurrent du Nord musulman, l'ancien Premier ministre Alassane Ouattara, accusé d'être « de parents burkinabè »), des conflits se multiplient dans le sud-ouest entre autochtones kru, devenus minoritaires, et résidents étrangers burkinabè⁴⁶. En novembre 1999, par exemple, un nouveau litige foncier fait deux morts et tourne à l'expulsion de centaines d'immigrés dans un climat de grande violence : « De nombreuses habitations de Burkinabè et plusieurs campements en

44. Le système coopératif ivoirien relève encore largement d'une rhétorique développementiste peu passée dans les faits. Contrairement à un préjugé encore tenace, notamment dans les milieux du développement, la société villageoise ne constitue nullement une sorte de « coopérative » solidaire qu'il suffirait d'aider à prendre conscience d'elle-même et à doter d'institutions « représentatives » pour faire advenir à l'existence formelle. Les anthropologues ont montré, au contraire, que les sociétés villageoises sont divisées par de multiples tensions, rivalités et conflits entre groupes lignagers ou même entre individus, toutes divisions internes qui se manifestent, entre autres, par des soupçons mutuels d'agression en sorcellerie, par une tension grandissante entre aînés et cadets, entre jeunes et vieux, entre notables gros propriétaires et petits paysans parcellaires et par l'émigration de nombreux jeunes villageois vers les villes.

45. Utilisation des intrants, paiement de la main-d'œuvre, nettoyages réguliers, renouvellement des plants, possibilité d'organiser soi-même les transports et d'accéder aux prêts bancaires...

46. Vers la fin de l'année, quelques 2 000 burkinabè auraient déjà regagné le Burkina tandis que 2 000 autres étaient toujours réfugiés dans les villes voisines.

brousse ont été incendiés pour que leurs habitants ne puissent y revenir »⁴⁷. Un an plus tard, en octobre 2000, à la veille de l'élection présidentielle opposant le Général Gueï (au pouvoir depuis le putsch de décembre 1999) et Laurent Gbagbo (Alassane Ouattara ayant été invalidé pour ses origines présumées étrangères), les slogans nationalistes (notamment les appels à « rendre la terre aux Ivoiriens ») attisent de nouveaux conflits fonciers entre Kru et immigrés burkinabè.

À propos de l'un de ces conflits suivis de morts d'hommes, un journaliste du quotidien *Le Monde* (Naudet 2000) fait état de témoignages très significatifs en ce qu'ils montrent bien que la crise foncière fait voler en éclats la relation de tutorat dans un climat de violence exacerbée, encouragée par la violence politique en général. Devant les tombes de deux victimes de la violence autochtone, le jeune chef de la communauté burkinabè du village voisin explique : « Le matin, les Kroumen entendent à la radio des slogans comme “La Côte-d'Ivoire aux Ivoiriens !” ou “Les étrangers dehors !”. Le soir, ils nous tuent. Dans le village, les jeunes Kroumens sont armés. Ce sont nos tuteurs, nos “papas”. On leur a proposé de l'argent pour les aider, comme c'est la coutume, s'ils ont des difficultés. Mais ils ne veulent même pas. Quelque chose n'est pas comme d'habitude. » En miroir, le chef traditionnel de la tribu locale parle de guerre contre l'envahisseur étranger : « C'est la guerre. À Abidjan, les étrangers comme Ouattara veulent s'emparer du pays. Ici, ils veulent prendre nos terres. Mais nous les chasserons tous ! »⁴⁸.

Comme le souligne J.-P. Chauveau (2000 : 107), faisant référence à l'ensemble de la zone forestière, avec le changement de génération et l'augmentation de la pression foncière, le sentiment croissant des jeunes autochtones de se trouver devant une pénurie foncière dont ils ne sont pas responsables, d'un côté, la lassitude des migrants d'être assaillis de demandes de la part de leurs « tuteurs » alors que le coût monétaire des cessions foncières devenait élevé (1 ha. de friche pouvant coûter entre 150 000 et 200 000 F CFA), de l'autre côté, « on a transformé la relation de tutorat en une entreprise de négociation permanente, dont l'issue dépend du contexte politique général ».

47. Dépêches AFP et Reuters rapportées par *Le Monde* du 16 novembre 1999 : « Des centaines de Burkinabè fuient le sud-ouest de la Côte-d'Ivoire. »

48. Or, à l'évidence, une telle violence est alors très directement alimentée et encouragée par le contexte politique global et par les relais locaux de l'appareil d'État. C'est encore ce que fait bien apparaître les témoignages du journaliste. Il suffit de les citer tels quels tant ils sont explicites : « Au carrefour vers Grand Bérébi, la sous-préfecture, des gendarmes gardent mollement un barrage. Ils se réjouissent qu'Alassane Ouattara, l'opposant originaire du Nord musulman, ait été mis hors course dans le scrutin. » « La Côte-d'Ivoire aux Ivoiriens », disent-ils, hilares. « Dehors les Burkinabè ! » À Grand Bérébi, le commandant de brigade [...] dit à qui veut l'entendre que « les Burkinabè doivent partir, sinon on les tuera un par un jusqu'au dernier ». À San Pedro, la préfecture, son supérieur, le commandant de compagnie, refuse, lui, de dire pourquoi, après plus d'un an de désordres et d'assassinats, il n'a arrêté aucun suspect.

Cependant, analyser la question foncière principalement à la lumière des relations dégradées entre autochtones et immigrés reste simplificateur : « Il convient encore de tenir compte du fait de l'inégalité de condition sociale entre planteurs eux-mêmes. »

Parmi les planteurs immigrés, ceux qui ont souvent mieux réussi que leurs homologues autochtones cristallisent les jalousies et le ressentiment. Ainsi, dans l'exemple cité plus haut, un jeune chef de la communauté burkinabè précisait que lui-même et ses compatriotes étaient prêts à partir sous réserve qu'on les indemnise à hauteur de leur réussite : « Je gagne ici deux millions de CFA par an⁴⁹ avec mes plantations. Si on me donne un million, je pars. Mais ils veulent que l'on parte comme cela, sans rien. » En d'autres termes, les conflits entre planteurs autochtones et planteurs immigrés recouvrent aussi un conflit social entre planteurs relativement aisés et planteurs paupérisés.

Un autre exemple (Rueff 2000), localisé cette fois dans le Centre-Ouest (la « nouvelle boucle du cacao », la plus grande région productrice en Côte-d'Ivoire), confirme d'autant plus clairement la dimension économique et sociale du problème qu'il met en scène cette fois des rôles inversés. Ici, le « petit planteur » « traditionnel » est un immigré, habitant d'un campement baoulé en pays bété, tandis que l'autochtone est un jeune planteur moderniste, grand propriétaire terrien. En effet, les doléances du premier dressent le portrait typique de la petite entreprise agricole familiale prise en étau par l'enchaînement pervers de facteurs cumulatifs de paupérisation — chute des cours, logique de la dette (les dépenses de solidarité envers la famille restée au pays et les frais de scolarisation), incapacité financière de passer à l'intensification de l'exploitation et chute corrélative de la production : « Ils disent que c'est 300 francs le kilo, mais hier encore on l'a vendu 250 francs. L'argent qu'on a, c'est comme rien. On a beaucoup de main-d'œuvre à payer, il faut envoyer de l'argent aux familles, de l'argent pour que les enfants puissent aller à l'école, pour les livres. On est obligé de prendre des crédits et, là, c'est très difficile de rembourser. Même si tu as cinq hectares, aujourd'hui, tu ne peux pas t'en sortir. » En outre l'emploi de quatre ouvriers agricoles (logés, nourris et payés 150 000 F CFA par an) alourdit les frais d'exploitation sans permettre une véritable intensification : « Avec le prix qu'on a, c'est pas suffisant pour bien nettoyer le verger et mettre les produits phytosanitaires, qui coûtent 10 000 francs par hectare. Alors, cette année, j'ai fait seulement trois tonnes et demie. Au lieu de six l'année passée... »

Or de l'autre côté de « ce qui est en passe de devenir une barrière de classe », le grand planteur autochtone, fils de notable formé en France et aux États-Unis, tient un tout autre discours, sans connotation xénophobe,

49. À comparer avec les 150 000 F CFA par an que peut gagner un manœuvre agricole. À comparer encore avec le fait qu'en 1997, 37 % des Ivoiriens vivent désormais avec moins de 12 000 F CFA par mois (source : Banque Mondiale).

mais imprégné d'une idéologie purement économique et libérale : « Il faut que nous devenions des professionnels. Si nous continuons avec des rendements de 300 kilos par hectare, alors qu'on peut faire une tonne et demie, la production de cacao va s'effondrer du jour au lendemain. » Invoquant la nécessité d'une « agriculture intensive » et de la « maîtrise de coûts de production », il estime que la libéralisation de la filière cacao est inévitable : « Désormais le prix fixé [entre producteurs et exportateurs] aura une valeur indicative et servira à rassurer le paysan. Mais s'il y a surproduction, les prix baisseront, les exploitants les moins performants arrêteront, on entrera dans un cycle économique normal. » On ne saurait de manière plus limpide, en effet, dire le caractère inexorable de la paupérisation et de la prolétarianisation de nombre de petits planteurs « traditionnels ».

C'est donc, en dernière analyse, à cette loi économique universelle imposant, d'un côté, la concentration foncière entre les mains des plus gros producteurs formés aux méthodes modernes de gestion et, de l'autre côté, la prolétarianisation corrélative d'un petit paysannat condamné à l'exode rural, qu'il faut attribuer la violence des conflits fonciers entre autochtones, propriétaires coutumiers du sol, et immigrés « étrangers » venus s'installer comme planteurs. En bref, ces conflits, qui ont pour enjeu le contrôle de ce principal moyen de production qu'est la terre, sont une forme « de la lutte sociale entre petits et gros planteurs », cette dimension sociale se trouvant à la fois masquée et amplifiée par l'antagonisme entre autochtones et allochtones.

Elle n'en est pas moins avérée en filigrane à travers les témoignages rapportés par les journalistes, notamment, encore, début juillet 2001 par Judith Rueff (2001) de *Libération*. Ainsi celui de ce planteur burkinabè qui, en octobre 1999, à la suite de la chasse aux étrangers consécutive à une querelle foncière ayant dégénéré en rixe mortelle dans la région de Grand-Béréby (sud-ouest côtier), avait dû quitter la terre qu'il travaillait depuis vingt-cinq ans pour se réfugier dans la petite ville où, avec 5 000 de ses compatriotes, il attend toujours que « les choses s'arrangent », alors que 12 000 autres sont déjà rentrés au Burkina. Or, ce que confirme ce témoignage, c'est aussi que bien de ces planteurs étrangers — animés par la volonté classique de tout immigré de réussir en travaillant dur et de s'intégrer en se montrant souvent meilleurs élèves des organismes de développement que les autochtones⁵⁰ —, avaient su s'établir et relativement prospérer :

50. C'est là un constat classique de l'anthropo-sociologie du développement, constat qui échappe souvent aux praticiens du dit développement. Ainsi, en Côte-d'Ivoire, depuis la période coloniale, les services de l'agriculture — tout comme les employeurs français, d'ailleurs — partageaient le préjugé du « Mossi » travailleur docile et dur à la tâche, opposé au planteur autochtone, « paresseux », répugnant au travail de la terre et préférant utiliser des manœuvres burkinabè (voltaïques, à l'époque) pour mettre en valeur extensivement ses plantations, plutôt que les entretenir lui-même. Il est remarquable que ce préjugé ait perduré jusqu'à aujourd'hui dans le milieu des ONG du développement qui se sont souvent félicitées de rencontrer beaucoup de bonne volonté chez les planteurs immigrés, sans se rendre compte que, en l'occurrence, leurs interventions étaient

« Boniface D. annonce 46 ans mais en paraît dix de plus. De sa poche, il sort une feuille de papier, la déplie. Quelques phrases dactylographiées attestent qu'il a acheté sept hectares devant deux témoins. Il possède aussi un document des services de l'agriculture : un croquis de l'exploitation, les chiffres de la production de café et de cacao, les revenus tirés. [...] Depuis un an et demi, il vivote à Grand-Béréby [...]. "Le plus dur, c'est de ne rien envoyer à la famille, là-bas [...]. Nous n'étions pas mêlés à cette affaire [la rixe de 1999], mais les gens du village nous ont demandé de partir le temps de calmer les esprits [...]. On est sorti sans rien emporter, on a tout perdu, certains avaient des boutiques, moi, j'avais des moutons. Depuis, on n'a jamais pu y retourner, c'est trop dangereux". »

La violence de ce conflit est encore soulignée par le fait que, dans certains villages, la résistance burkinabè s'est organisée et a chassé les autochtones kroumen (dont il faut rappeler qu'ils sont devenus minoritaires dans leur propre région). « À un quart d'heure de route, d'autres "réfugiés" ruminent leur amertume : 500 paysans kroumen s'entassent chez leurs parents qui peinent à les nourrir. Car, loin de s'apaiser, le conflit est reparti en septembre dernier [2000]. L'affrontement entre planteurs locaux et étrangers a été encore plus violent : au moins 15 morts, dans les deux camps, deux villages brûlés. "Nous sommes des réfugiés sur notre propre sol alors que les Burkinabè que nous avons accueillis sont restés au village, toujours armés, et vivent bien" », tempête un notable kroumen. « Il faut que le gouvernement règle cette affaire dans le respect de nos traditions. Le sang a coulé, les étrangers doivent partir pendant sept an. L'armée a été envoyée. Mais l'accalmie est précaire et, de chaque côté, il faut retenir les jeunes. »

Dans le département de Soubré, en pays bété, les mêmes processus condamnent l'institution du tutorat. Évoquant avec nostalgie l'ancienne « entente » avec les autochtones et ses craintes devant le nouveau code foncier⁵¹, un vieux planteur dioula résume bien les impasses de la situation

utilisées par ceux-ci dans le cadre d'une véritable stratégie d'intégration (ainsi légitimée par des représentants de la puissance publique) et d'accession (sanctionnée par des documents) à la propriété foncière (ainsi, par exemple, les premiers à avoir consenti à faire de la riziculture inondée de bas-fonds en pays bété, ce furent les Burkinabè immigrés ; de même, en pays baoulé, les immigrés mossi du Burkina ont été les meilleurs élèves de bien des projets d'intensification de l'agriculture (culture attelée, par exemple) ou d'élevage.

51. Votée en 1998, mais pas encore entrée en vigueur, la nouvelle loi foncière s'inspire du droit coutumier (la propriété de la terre est aux Ivoiriens autochtones) tout en l'aménageant : les planteurs déjà installés ne doivent pas être expropriés, la loi n'étant pas rétroactive. Mais leurs enfants devront renégocier avec les chefs de village le droit d'exploiter les plantations de leurs pères. À terme, chacun des 11 000 villages ivoiriens devra avoir son « comité villageois », où toutes les communautés siègeront et devront trouver un consensus pour régler les litiges, délimiter les cadastres (inexistants à ce jour), distribuer les titres de propriété et définir les droits des exploitants non ivoiriens. Il est prévu que les héritiers des premiers immigrés devront renégocier avec les chefs de villages autochtones le droit d'exploiter les plantations de leurs pères. Et ce, d'autant plus que l'idée de renvoyer chez eux tous les étrangers est « démagogique et irréaliste », ainsi

actuelle : « Après cinquante-deux ans ici, tu vas aller où ? Aujourd'hui, on nous dit "Si tu meurs, ton fils ne peut pas continuer". C'est ce qui fait mal, après avoir trimé pour créer une plantation, sans manger à midi, maintenant que c'est rentable, on veut nous déposséder. On prie pour que l'entente revienne entre nous et nos tuteurs, comme par le passé. »

Encore une fois, ce qui est mis en relief dans toutes ces affaires de conflits fonciers, c'est bien l'exténuation de cette anthropo-logique de la dette qui, tant que la terre n'était pas devenue un bien rare et l'afflux d'immigrés, pas trop massif⁵², avait pu assurer une remarquable cohabitation entre autochtones et étrangers, ceux-ci contribuant à la mise en valeur du pays (café, cacao, ananas, puis hévéa et palmier à huile ainsi que les produits vivriers comme le manioc et la banane plantain) dont ils tiraient leur propre profit tout en payant leur « dette » en contribuant aux dépenses de leurs « tuteurs » à l'occasion des fêtes cérémonielles ou de la construction d'équipements villageois.

Sous cet éclairage, l'enjeu de « l'ivoirité » apparaît pour ce qu'il est au fond : un instrument de diversion manipulé par une classe politique impuissante à régler à court terme, par la loi, une question foncière insoluble à long terme autrement que par le jeu des concentrations et de l'intensification, malgré les tentatives en cours pour désamorcer la « bombe foncière » sur la base d'un nouveau code foncier au destin incertain⁵³.

La nouvelle géopolitique ivoirienne : lutte pour l'hégémonie entre bourgeoisie économique sudiste et bourgeoisie d'État nordiste

Or, les sentiments xénophobes se sont trouvés légitimés et amplifiés au plus haut niveau du politique, parce que la bourgeoisie politique ivoirienne s'est,

que le remarquait un député. Ainsi, dans la région du Sud-Ouest, la baisse actuelle de la production de café et de cacao et les produits vivriers plus rares et plus chers sur les marchés, sans compter l'assèchement de la manne étrangère dispensée dans le cadre du « tutorat », tout cela montre qu'un départ massif des étrangers ferait périlcliter toute l'économie de la région. Encore y faut-il une condition, comme le soulignait un haut fonctionnaire : « Que les hommes politiques cessent de mettre de l'huile sur le feu. »

52. Le Sud-Ouest compte parmi les plus forts taux de population étrangère du pays : près de 40 % contre une moyenne nationale de 26 %. Or, il convient de rapprocher ces chiffres et ceux de la densité démographique. En 1960, la région comptait moins de 5 habitants au km² ; aujourd'hui, elle en a plus de 60. La terre est donc devenue un bien rare, d'autant plus disputé que les méthodes d'exploitation, demeurées très extensives, surtout chez les autochtones, exigent l'augmentation des superficies cultivables pour faire face à la chute des cours ou, simplement, s'établir comme planteur.
53. Car il ne sera pas applicable sans heurts, tant il est susceptible d'interprétations opposées en fonction des intérêts divergents des uns et des autres. Comme le fait observer un fonctionnaire chargé de son application : « Aujourd'hui, le nouveau code foncier est mal interprété par tout le monde. Les uns pensent qu'il s'agit de chasser les étrangers, les autres, de leur donner la terre. Ce n'est ni l'un ni l'autre, la loi est là pour mettre tout le monde en sécurité, tant les propriétaires villageois que les exploitants étrangers » (RUEFF 2001).

en définitive, appuyée sur un nationalisme sudiste cristallisé par la question foncière, dans une lutte effrénée pour le pouvoir, contre les rivaux nordistes représentés par le « dioula » Alassane Ouattara⁵⁴ : d'un côté, la bourgeoisie d'État sudiste — politiciens, hauts fonctionnaires, universitaires et journalistes⁵⁵, médecins, avocats, directeurs de sociétés d'État et hommes d'affaires (originaires de l'Est et originaires de l'Ouest, désormais alliés, toutes ethnies confondues) — s'appuie sur une base sociale rurale de petits planteurs autochtones de café et de cacao paupérisés par la chute des cours et sur une base sociale urbaine de citoyens paupérisés par la crise et l'ajustement structurel ; de l'autre côté, une bourgeoisie économique de grands commerçants, de transporteurs et d'hommes d'affaires « nordistes » (assez bien représentés par le « technocrate » Alassane Ouattara, ancien haut fonctionnaire international du FMI), a certes elle aussi des représentants dans l'appareil d'État, les professions libérales, les médias et l'université, mais s'appuie surtout sur une base sociale citadine de commerçants, d'artisans et de petits boutiquiers qui ont en commun une identité sahélienne et musulmane très large (ils sont tous « Dioulas ») tout en relevant d'origines ethniques et même nationales très diverses⁵⁶.

54. Cf. en annexe le calendrier des principales étapes de cet envahissement du champ politique par la xénophobie.

55. Ce qui explique les prises de position de nombreux intellectuels invoquant ouvertement « la préférence nationale », « la Côte-d'Ivoire aux Ivoiriens » et même, pour quelques-uns, un « national-ivoirisme ». Mais, derrière ce national-populisme, il y a aussi la récurrence, tout au long de l'histoire ivoirienne, d'une sorte de proto-nationalisme qui a pris la forme du rejet des étrangers, accusés de monopoliser certaines fonctions. Évoquant l'exemple des Dahoméens expulsés dès 1958, deux ans avant l'indépendance, Diegou Bailly, directeur du *Jour*, l'un des rares quotidiens à proposer des analyses distanciées, rappelle cette constante : « Le nationalisme ivoirien a toujours existé. Il a été simplement gommé par Houphouët. Le Vieux s'était appuyé sur le droit de vote des étrangers pour écarter les menaces politiques internes et valoriser le pays » (Losson 2000).

56. Rappelons, en effet, que les « Dioulas », ne constituent pas une ethnie (à côté des Dyula proprement dit, il faut aussi compter les Malinké, les Sénoufo et les Koulango, pour ne citer que les ethnies principales du nord de la Côte-d'Ivoire), mais que ce terme générique renvoie plutôt à une classification sociale surdéterminée. Sont appelés « dioulas », en effet, tous les gens venus des savanes soudano-sahéliennes ou sahéliennes qui ont l'un ou l'autre ou l'un et l'autre de ces traits en commun : ils sont musulmans, ce qui leur donne un instrument de solidarité trans-ethnique (ainsi la conversion à l'islam de certains Sénoufos en ont fait des « Dioulas ») ; ils sont, en même temps, traitants dans la filière café-cacao, commerçants, usuriers (donc spéculateurs sur les cours des marchandises), transporteurs, colporteurs, boutiquiers, restaurateurs, artisans ou, encore, installés comme planteurs dans les villages de forêt. Et, surtout, ils ont commencé à s'installer dans le Sud forestier dans le sillage du colonisateur français. À ces différents titres, ils sont largement perçus, par les « sudistes », comme des opportunistes ou même des envahisseurs venus conquérir des positions économiques dominantes dans les campagnes et, surtout, dans les bourgs et les villes. En bref, ce sont avant tout des citoyens qui auraient conquis le pouvoir économique au détriment des autochtones handicapés au départ par leurs traditions rurales et villageoises.

Dans cette perspective, une hypothèse forte expliquant le nouveau cours de la politique ivoirienne la présente comme principalement animée, dorénavant, par une ligne de fracture entre « Dioulas » du Nord et « forestiers » du Sud. Contre les premiers, unis par une forte identité musulmane, les seconds se seraient regroupés dans une sorte de « sainte alliance » réunissant les anciens rivaux d'autrefois : Bété, Yacouba [Dan de la forêt], Wè [Guéré et Wobè], Kru... de l'Ouest forestier, d'un côté ; Akan de l'Est — Baoulé, Agni, Akye, groupes lagunaires... —, de l'autre côté. Cette nouvelle alliance reposerait, d'une part, sur la revendication d'autochtonie forestière et la défense d'intérêts communs liés à la question foncière et à l'économie de plantation contre toute « dépossession » par les allochtones nordistes, et, d'autre part, sur la volonté de préserver une hégémonie politique sudiste contre l'hégémonie économique nordiste.

En ce sens, parler « d'ethno-nationalisme » est très ambigu : ce qui est, en effet, mis en avant en l'occurrence, ce ne sont pas des identités et des intérêts « ethniques » en tant que tels (au Nord comme au Sud, le pluralisme ethnique est un fait incontestable dans un pays qui ne compte pas moins d'une soixantaine d'ethnies), mais la lutte pour le contrôle du principal moyen de production que représente la terre dans la moitié sud du pays (sa moitié utile, la plus riche du point de vue climatique et agricole) et la lutte pour le contrôle du pouvoir d'État, celui-ci, aux yeux des gens du Sud, devant rester entre leurs mains, tant pour leur permettre de contrer les menaces qui pèsent sur leurs terres que pour contrer la volonté d'hégémonie totale — non seulement économique et urbaine, mais encore politique et religieuse⁵⁷ — prêtée aux gens du Nord.

La « révolution d'octobre » du président Gbagbo : nationalisme et populisme

C'est, en tout cas, peut-être ainsi qu'il convient de comprendre l'étonnante formule utilisée, au lendemain des législatives de décembre 2000, par le président Gbagbo en référence aux événements d'octobre (manifestations FPI pour faire chuter Robert Gueï, suivies des manifestations violemment

57. Les quelque seize millions d'habitants se répartissent en plus de soixante ethnies. Mais, face aux 30 % de catholiques et aux 17 % d'animistes (plus les confessions protestantes, sectaires et prophétiques), les 50 % de musulmans paraissent disposer, avec l'islam, d'une force politico-religieuse unitaire et conquérante qui fait défaut aux autres, plus enfermés dans leurs particularismes. Il faut d'ailleurs tenir compte aussi du fait que la langue « dioula » — bambara simplifié des commerçants — est, depuis longtemps, devenue une langue véhiculaire parlée par de très nombreux ivoiriens, y compris en milieu « sudiste ». Il convient encore de rappeler que de nombreux animistes, en se convertissant aux activités commerciales, se convertissent souvent à l'islam au point de se considérer à leur tour comme « dioulas » musulmans, ce qui confère à cette religion une aura de religion conquérante.

réprimées des partisans d'Alassane Ouattara contestant la victoire de Laurent Gbagbo) dans une interview recueillie par *Le Monde* (Smith 2000) : « Nous vivons une révolution, notre révolution d'octobre. »

Or le commentaire donne un sens résolument populiste et nationaliste à cette formule. En effet, Laurent Gbagbo y récuse toute interprétation ethnociste de son combat politique (« ... Moi je suis bété, c'est-à-dire de l'ethnie qui, pendant quarante ans après l'indépendance, a été marginalisée. Aujourd'hui, je suis président. Pourquoi ? Parce que j'ai fait de la politique. Je n'ai jamais dit que j'étais bété et, à ce titre, exclu. J'ai dit que j'étais ivoirien, je me suis débarrassé du boulet qu'était mon appartenance ethnique »). Et, non sans raison objective⁵⁸, il l'inscrit dans une perspective de rupture par rapport aux anciennes luttes de factions pour le pouvoir entre les différents « clans » qui se l'étaient partagé selon une logique patrimoniale, puis se le disputaient ouvertement depuis la mort d'Houphouët Boigny en une guerre de succession interne à la classe politique houphouëtiste⁵⁹.

Cette perspective nationale-populiste apparaît encore quand Laurent Gbagbo évoque son appel décisif à un soulèvement populaire (24 et 25 octobre 2000) malgré la tentative du général Gueï de se proclamer vainqueur : « Les 24 et 25 octobre, la population est descendue dans la rue pour que le résultat de l'élection [présidentielle] soit respectée [...]. Les gens sont venus du fin fond des quartiers populaires [...]. C'est donc le peuple et des militaires qui, ensemble, se sont lancés à l'assaut du pouvoir » ; et il la réitère encore en récusant l'idée d'une force politique « nordiste » (dioula et islamique) quand il veut n'y voir que l'expression d'un sous-développement régional dont il accuse Alassane Ouattara de l'avoir « exploité politiquement »⁶⁰. « Il n'y a pas de force politique du Nord. Il y a une angoisse

58. De tous les principaux protagonistes de la scène politique ivoirienne, il convient de le rappeler, Laurent Gbagbo était le seul à avoir continuellement milité dans l'opposition pour une autre politique (socialiste) et à n'avoir occupé aucune fonction dans l'appareil d'État. Il convient encore de rappeler que, de 1990 à 1993, en tant que Premier ministre d'Houphouët Boigny, Alassane Ouattara avait appliqué sans état d'âme la politique de rigueur du FMI (qui l'aurait imposé au président ivoirien), fait donner les forces de police et l'armée contre les manifestations du FPI et contre les étudiants et fait arrêter Laurent Gbagbo (février 1992) ainsi que d'autres leaders du FPI dans des conditions où le pire (l'assassinat de Laurent Gbagbo par un gendarme) avait été évité d'extrême justesse grâce au sang froid d'un gradé.

59. « Nous avons assisté, depuis la mort du président Houphouët en 1993, à une guerre de succession entre les six personnes de sa garde rapprochée. Celle-ci était composée de trois colonels et de trois civils. Il y avait là le colonel Geï à la tête de l'armée ; le colonel Bombet à la tête de l'administration et de la police ; le colonel Tanny à la tête de la gendarmerie. Côté civil, Alassane Ouattara devait tenir le gouvernement, Laurent Dona Fologo, l'ancien parti unique et Henri Konan Bédié, comme président de l'Assemblée nationale, était l'héritier présomptif [...]. Après la mort d'Houphouët Boigny et jusqu'à mon arrivée au pouvoir, ces héritiers se sont déchirés : Ouattara contre Bédié, Gueï contre Bédié, Ouattara contre Gueï. »

60. « Ce qui s'est passé le 26 octobre [manifestations du RDR pour réclamer de nouvelles présidentielles] est différent. L'un des héritiers d'Houphouët Boigny

exploitée politiquement. Elle résulte de ce que, depuis l'indépendance, le Nord a été négligé. Il est sous-équipé. À l'avenir, il faudra pratiquer une sorte de "discrimination positive" à son profit. Mais il faut couper court à la démagogie religieuse... » En somme, sous cette perspective, Laurent Gbagbo se présenterait implicitement comme le chef de file d'une « révolution d'octobre » au service du petit peuple des campagnes et des villes contre, d'une part, l'ancienne bourgeoisie d'État et ses différents alliés des milieux d'affaires et du commerce, ceux-ci étant plus ou moins assimilés au monde dioula, et contre, d'autre part, la trop forte présence des « étrangers » tant dans l'économie de plantation que dans les petites activités urbaines.

D'ailleurs, un politologue ivoirien « lâche le morceau » quand, parlant de « phénomène nationalitaire », il affirme sans fard ce qui est peut-être l'enjeu principal de cette « révolution d'octobre » sur fond de crise économique et de paupérisation prolétarisation d'une grande partie du petit peuple des villes et des campagnes : « Nous voulons une repossession de la Côte-d'Ivoire. Les Dioulas tiennent l'économie. Il ne faudrait pas qu'ils veuillent, en plus, le pouvoir politique ! » Propos corroboré, de son côté, par ce proche de Laurent Gbagbo, quand il répond au journaliste : « Vous ne pensez qu'avec des schémas prédéfinis. Il n'y a pas de conflit ethnico-religieux ni de fracture Nord-Sud, seulement un retour du souverainisme » (Losson 2000).

La xénophobie : un instrument de la lutte pour le pouvoir

La composante xénophobe de ce « nationalisme » est donc une donnée récurrente du champ politique ivoirien. Mais il convient, pour notre propos, d'insister sur deux faits : que, cette xénophobie étant dirigée contre « l'étranger » immigré et non contre un ennemi extérieur (comme dans les cas classiques de nationalisme), dès lors qu'il y a crise, l'immigré tend à occuper la place de l'ennemi de l'intérieur, schème d'autant plus efficace, ici, qu'il s'enracine dans la longue durée culturelle de visions du monde orientées par une conception persécutive du malheur, selon laquelle tous les maux qui peuvent accabler les hommes ne relèvent pas de leur responsabilité propre (éventuellement, de leur culpabilité), mais procèdent de l'action maléfique d'autres hommes, les « sorciers », qui sont d'autant plus redoutables qu'ils sont socialement proches⁶¹ ; et que cette assignation de l'autre-proche à la

n'a pas voulu lâcher le morceau. Il a lancé ses gens dans la rue [...]. Les 4 et 5 décembre, il a de nouveau fait descendre dans la rue des voyous pour casser et tuer. »

61. L'islamisation des sociétés africaines n'a pas éradiqué cette interprétation persécutive du malheur : en milieu musulman, les pratiques dites de « maraboutage », — d'agression magique avec l'aide de « marabouts », ces spécialistes de l'islam capables de confectionner, contre rétribution, des amulettes protectrices mais aussi des objets-fétiches pour l'envoûtement ou pour l'élimination d'un rival —, en sont une variante.

place de l'ennemi intervient très souvent dans des situations de rivalités intestines pour des enjeux de pouvoir et d'accumulation, si bien qu'il n'est pas étonnant qu'elle se réactive chaque fois qu'une situation de rareté (des fonctions, des postes, des emplois... ou de la terre) vient tendre les rapports sociaux, que ce soit entre des composantes aisément identifiables de la population, — notamment entre autochtones et « étrangers » (au pays, à la région) —, ou que ce soit, comme nous avons pu l'observer en Abidjan dans les années quatre-vingt-dix, au sein de milieux très proches par la parenté, le voisinage ou le travail, milieux que viennent souvent ronger de l'intérieur les soupçons et les imputations de sorcellerie qui ne font que se multiplier avec les difficultés de la vie quotidienne.

Pour sa part, Jean-Pierre Dozon (2000 : 50) souligne cet enracinement des thèmes xénophobes dans l'histoire de la Côte-d'Ivoire moderne : « L'ivoirité, dans ce qu'elle implique de mise à distance des “étrangers” et de mise en cause de tout ce qui les amènerait à devenir de “vrais” citoyens ivoiriens, fut une figure récurrente de l'histoire coloniale et postcoloniale⁶². Même Houphouët Boigny, qui en fut [...] une sorte d'antithèse à lui seul, dut finalement peu à peu y souscrire, comme en témoigne, à partir du milieu des années soixante-dix, sa politique d'ivoirisation de la fonction publique, qui répondit cependant à peine aux aspirations des “nationaux” et à la crise grandissante de l'emploi. »

Ainsi « l'ivoirité » apparaît d'emblée comme un instrument au service de stratégies politico-économiques « à usage interne » (dans les sociétés africaines, le pouvoir est le mode d'accès privilégié aux ressources économiques), en ce qu'elles opposent depuis le début des composantes de la population en lutte pour le pouvoir et pour les positions d'accumulation, au lieu de rassembler, sous la direction d'une élite du type « bourgeoisie

62. Certains épisodes témoignent, en effet, du caractère endémique de cette xénophobie : « Dès les années trente [...] un certain monde indigène, qui s'était “modernisé” avec l'exploitation cacaoyère, la scolarisation et l'urbanisation, s'associa dans le cadre de ce qui fut appelé l'ADIACI (Association de défense des intérêts des autochtones de Côte-d'Ivoire) pour protester auprès des autorités contre le fait que les Sénégalais et les Dahoméens occupaient une trop grande place dans les emplois publics. Puis sur un mode franchement xénophobe, elle s'exprima de manière violente en 1958 à l'encontre des Dahoméens, à un moment où la Côte-d'Ivoire était devenue juridiquement autonome avec l'application de la loi-cadre de 1956, et où d'aucuns jugèrent sans doute que ce tournant vers l'indépendance devait impliquer le départ des étrangers travaillant dans l'administration coloniale. Enfin, elle se manifesta à nouveau en 1966, mais de manière plus paisible, lorsque Houphouët Boigny proposa à l'Assemblée nationale que les ressortissants du Conseil de l'Entente (Haute-Volta, Niger, Dahomey) puissent bénéficier légalement de la double nationalité ; ce qu'elle lui refusa, à l'instar du PDCI qui en était alors l'unique composante politique, ce sur quoi le charismatique président ivoirien, qui régnait pourtant en maître sur le pays, n'insista pas, comme s'il avait perçu dans ce déni un trop net déphasage entre ses vues cosmopolites et la conscience plus étroitement nationale de ses compatriotes » (DOZON 2000).

nationale », un peuple uni autour d'un objectif commun comme le développement équitable. On tient là, sans doute, l'une des clés de l'ethnicisation du fait politique et du débat sur la nationalité ivoirienne : la bourgeoisie d'État s'appuyant sur le fait ethnique et sur la manipulation du sentiment xénophobe pour se maintenir coûte que coûte au pouvoir, les contre-élites sont portées, *volens nolens*, à jouer le même jeu dangereux. Ainsi, J.-P. Dozon note encore que « l'ivoirité » proprement dite « constitua pour Konan Bédié, dès qu'il prit la succession d'Houphouët Boigny, une façon de damner le pion au FPI et de se fabriquer une légitimité particulière [...] » : contre le rival bété, censé plus généralement représenter les gens de l'Ouest, « l'ivoirité fut conçue comme une idéologie d'un pouvoir d'État » [et non, soulignons-le, comme une idéologie nationale] incarné dans « une figure exemplaire », « l'univers socioculturel dont étaient originaires Konan Bédié et bon nombre de représentants éminents de l'appareil d'État et du PDCI de l'époque, à savoir l'univers akan, et plus spécialement baoulé (implanté dans les parties orientales et centrales du sud ivoirien) ». Cette idéologie, portée par un aréopage d'intellectuels et d'écrivains⁶³, n'était donc « que le reflet particulier, ethnocentrique, de ceux qui exerçaient effectivement le pouvoir ». Dans ces conditions, le putsch du général Gueï, qui installa pour la première fois dans l'histoire ivoirienne un représentant des gens de l'Ouest à la tête de l'État, dans la mesure où il entraîne une « débaoulisation » de l'appareil d'État, notamment de l'appareil militaire, et où il conduit le PDCI à se démarquer de son image d'instrument de l'hégémonie baoulé au cœur de l'État, met peut-être « un terme à une version très ethnicisée de l'ivoirité » (*ibid.* : 53), mais c'est au prix de l'accentuation d'une autre fracture, la fracture Nord/Sud, qui passe au-devant d'une scène qu'elle n'avait jamais cessé, en réalité, d'occuper⁶⁴. Or, cette fracture s'accuse du fait que Sudistes occidentaux et Sudistes orientaux, rompant avec leur antagonisme de près de quarante ans, sont devenus désormais des alliés « objectifs » pour empêcher les Nordistes, accusés de détenir déjà une suprématie

63. Rassemblés au sein de la Curdiphe (Cellule universitaire de recherche et de diffusion des idées et actions du président Konan Bédié) qui publiaient la revue *Ethics* (Études et théories de l'humanisme ivoirien pour la synthèse culturelle) et autour de la revue *Racines*, production de l'association « Réfléchir pour l'action d'une Côte-d'Ivoire nouvelle et exigeante ».

64. J.-P. DOZON (2000 : 56-57) rappelle ainsi l'importance qu'ont pu prendre, dans la mémoire collective, les guerres de conquête du malinké Samori Touré à la fin du XIX^e siècle, stoppées par les Français alors qu'elles se portaient dans les régions occidentales et forestières de la Côte-d'Ivoire. Il rappelle encore que, tout au long du siècle suivant, les gens du Nord, sous l'appellation générique de Dioulas, ont joué un rôle majeur dans le développement du commerce et des villes, ont participé au développement de l'économie de plantation et que, à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, le PDCI d'Houphouët Boigny avait trouvé chez eux de solides alliés pour imposer son leadership, notamment à travers la figure éminente d'un dignitaire du Nord, le sénoufo Gon Coulibaly, dont on dit qu'il fut lié par un pacte quasi sacré à la personne d'Houphouët Boigny.

économique (surtout dans la sphère privée), de conquérir la suprématie politique (c'est-à-dire les instruments du pouvoir public et de l'enrichissement privé) en s'obstinant à soutenir le RDR et la candidature réitérée de son leader, Alassane Ouattara. Selon J.-P. Dozon (*ibid.* : 55), tout se passe « comme s'il n'était pas envisageable qu'il puisse être battu, ou comme si une telle candidature représentait à elle seule une profonde mise en cause d'une certaine idée de la Côte-d'Ivoire et de qui avait légitimement droit de prétendre l'incarner ».

Or, si « l'histoire du Nord ivoirien depuis l'époque coloniale est celle d'une intégration réussie au Sud », au fur et à mesure que le Sud devenait le pôle d'attraction du pays, « les gens du Nord représentèrent de plus en plus bien d'avantage qu'eux-mêmes. Car, tout en étant originaires de régions ayant toujours relevé, depuis sa création, du territoire ivoirien [...], ils n'en furent pas moins également associés, du point de vue des gens du Sud, à une sorte de "Grand Nord" duquel provenaient quantité d'immigrants guinéens, maliens et burkinabè [...], comme s'ils étaient bien plus liés à cet univers "supranational" qu'à une Côte-d'Ivoire dont l'identité serait d'avantage ancrée dans ses parties forestières. Une représentation d'autant plus marquée que s'y est greffée celle d'un monde dioula dominé par l'Islam... » (*ibid.* : 57-58). Ainsi, l'ivoirité s'est progressivement déplacée « du pôle akan ou baoulé à un vaste ensemble régional sudiste, là même où s'est édifiée, avec le développement de l'économie de plantation, une Côte-d'Ivoire longtemps prospère », si bien que, par cette extension, elle a « perdu son caractère proprement ethnique » tout en continuant de « produire, plus largement encore, ses effets délétères en enfermant les principaux partis politiques et, surtout, la population ivoirienne dans des régionalismes ou des ethno-nationalismes — renforcés par une partition entre un monde plutôt musulman et un autre plutôt "pagano-chrétien" » (*ibid.* : 59).

Villes et campagnes : montée des antagonismes de classes

Si J.-P. Dozon ne voit, à juste titre, pas d'autre issue à cet engrenage de division qu'un certain processus démocratique permettant au peuple ivoirien « d'assumer son histoire » en ouvrant la nationalité aux « étrangers » résidant depuis fort longtemps dans le pays (quand ils n'y sont pas tout simplement) dès lors qu'il aurait la nationalité ivoirienne, nous voudrions, pour finir, en rappelant nos analyses précédentes, insister sur le fait que, en arrière plan des deux « ethno-nationalismes » en présence, celui du Sud et celui du Nord, qui, bien entendu, se nourrissent l'un de l'autre⁶⁵, ce qui joue de manière déterminante, c'est aussi — surtout ? — la crise économique et les effets délétères de la mondialisation.

65. Durant ces dernières années de troubles, du moins avant les municipales récentes, le bruit de menaces de sécession nordiste courait de manière récurrente.

En milieu urbain, le chômage et l'absence de débouché pour les diplômés jettent sur un marché du travail raréfié des cohortes grandissantes d'Ivoiriens de souche forestière qui se heurtent aux positions déjà prises, dans le secteur privé, par les « Dioulas » (qu'ils soient ivoiriens ou étrangers) et qui entendent bien les occuper à leur tour, comme le montrent les études de cas évoquées plus haut. Ainsi s'explique, sans aucun doute, la prégnance de l'idéologie de l'ivoirité sur les citadins sudistes, les jeunes en particulier, et ce d'autant plus qu'ils constatent la réussite visible de bien des « Dioulas » qui occupent des positions de quasi-monopole dans le grand commerce et dans les transports. Ainsi s'expliquent les violences anti-dioulas qui ont pu accompagner les différentes manifestations de rue opposant les partisans du FPI et ceux du RDR.

« Mais les mêmes citadins sont aussi lucides devant l'enrichissement des élites sudistes au pouvoir et devant le pillage organisé des richesses nationales par les "barons" » (hommes politiques et hauts fonctionnaires). Contre eux, on l'a vu, ils réclament la démocratie et la justice sociale. En somme, ils s'inscrivent aussi dans un processus de lutte des classes et ce, d'autant plus nettement que la crise, en mettant en cause l'anthropo-logique de la dette, les individualise par rapport à leurs appartenances communautaires tout en les renvoyant du côté de leurs identités sociologiques (trans-ethniques) dont ils prennent une conscience grandissante. Dans ces conditions, l'ivoirité est un leurre instrumentalisé par les élites pour se maintenir au pouvoir et différer, tant que faire se peut, les explosions sociales en gestation.

Or, en milieu rural, des processus analogues sont à l'œuvre. La question foncière, on l'a souligné, se pose déjà et se posera de plus en plus en termes sociologiques, avec la progressive marginalisation du planteur-parcellaire et la concentration des plantations entre les mains d'une couche sociale de planteurs modernistes, concurrentiels, sachant s'organiser face aux variations des cours et face à la concentration déjà effective de la commercialisation du fait de la libéralisation des filières. Dans ces conditions, la question de l'ivoirité — des rapports entre planteurs autochtones et planteurs étrangers — permet certes de faire diversion et de différer les indispensables mesures d'accompagnement économique et social de la paupérisation et de la prolétarianisation des petits planteurs condamnés à l'exode rural. Elle le permet d'autant mieux, à court terme, que l'implosion de l'institution du « tutorat » renverse souvent les rapports sociaux de dominance des autochtones sur « leurs étrangers » et que ces derniers, animés par des stratégies d'intégration et de réussite d'emblée économiques, paraissent souvent se tirer mieux d'affaire que le gros des autochtones longtemps entravés, de ce point de vue, par leurs pratiques inspirées d'une anthropo-logique de la dette (introvertie avec la scolarisation des enfants et l'impératif de la solidarité familiale, extravertie avec le tutorat).

À plus ou moins court terme, la question foncière apparaîtra donc pour ce qu'elle est déjà : « une question sociale (trans-ethnique) mettant en

présence et en opposition gros planteurs et petits planteurs », avec son corollaire inévitable, l'émigration d'une partie des seconds (ou de leurs enfants) vers les villes où ils continueront de venir grossir les rangs des sans-travail.

« Afro-optimiste » et « pessimiste » : les oxymores de l'histoire ou l'ex-« opposant Gbagbo » dans les (vieux) « habits neufs » d'Houphouët-Boigny, la « réconciliation nationale » et la lutte de classes

L'aventure populiste et nationaliste de l'ivoirité pouvait donc engager le pays dans le risque d'une guerre civile à connotations ethno-religieuses entre le Nord plutôt musulman et le Sud plutôt chrétien et animiste. En ce sens, le succès du RDR aux dernières élections municipales (février 2001), y compris dans des villes « sudistes »⁶⁶, a constitué un facteur positif : il devrait inaugurer la réintégration politique des « Nordistes » dans le fonctionnement démocratique du pays (si démocratie il y a...).

Car la question essentielle est bien d'essence politique. Elle passe par un partage plus équitable des ressources du pays et par l'apurement difficile de la question foncière à condition de cesser de jouer sur les thèmes nationalistes ou régionalistes. Elle passe aussi par un véritable développement économique, notamment en milieu urbain, déjà principal exutoire (et cela ne fera qu'aller en s'aiguissant) de la question sociale. En ce sens, il était urgent que des gages de rupture sans équivoque avec l'ivoirité fussent donnés par le pouvoir ivoirien, de telle sorte que les bailleurs de fonds, comprenant de leur côté (sous la pression des mouvements « anti-mondialistes ») que le libéralisme sauvage n'enfante que pauvretés et inégalités accrues⁶⁷ aident à promouvoir un développement « sous l'égide d'une répartition équitable des richesses ».

Faute de ces deux formes (internationale et nationale) de la solidarité, faute, donc, d'une redistribution sous un véritable contrôle démocratique (et juridique) rompant avec les habituelles connivences internes à la classe politique (où l'on est habitué à se partager tour à tour, sur un mode « tontinier »⁶⁸, les délices et les prébendes du pouvoir), la radicalité des luttes de

66. Se reporter au calendrier politique en annexe.

67. À cet égard, le retour actuel de la coopération de l'Union européenne, suspendue pour cause de détournement de l'aide et de « déficit démocratique » (sous la présidence de Konan Bédié) et celui de la Banque Mondiale et du FMI (qui avaient interrompu leurs financements en 1998 en raison de la « mauvaise gouvernance ») sont des signes encourageants.

68. On sait que la tontine est une forme d'association d'épargne mutuelle usuelle en Afrique : elle permet à ses membres de recevoir tour à tour le produit des cotisations ainsi rassemblées. Dans sa version politicienne, elle permet d'évoquer la rotation aux affaires des différentes factions (tantôt alliées, tantôt affrontées) de la même classe politique confisquant le pouvoir pour jouir à tour de rôle de ses avantages pour leur seul profit matériel et celui de leurs clientèles. Un acteur de la politique ivoirienne, universitaire, économiste libéral (auteur de *Le libéra-*

classes, surtout si elles sont dévoyées en conflits pseudo-communautaires élargis, risquerait d'apporter la démonstration que, déjà, dans les nouvelles générations découvrant l'injustice sociale et ses causes politiques, la rupture est consommée et que, faute d'autres perspectives à brève échéance, cette rupture pourrait s'exaspérer en violences de masse, autrement destructrices que les banales manifestations de rue, les grèves de travailleurs, les jaqueries paysannes ou les émeutes urbaines.

À la suite de deux chercheurs ivoiriens (Gaye-Coulibaly & Coulibaly 2002), on peut s'inquiéter, en effet, de ce que, selon les termes de son discours de clôture du « Forum de Réconciliation nationale » (9 octobre-décembre 2001), le président Gbagbo, loin d'en appeler à une justice indépendante chargée d'établir les responsabilités et les culpabilités, mais s'érigeant au contraire en juge suprême prononçant d'avance le verdict d'acquiescement, se donne l'air d'endosser « les vieux "habits neufs" » du président Houphouët-Boigny⁶⁹. N'a-t-il pas, pour l'essentiel, insisté, en effet, sur une conception de la « réconciliation » évoquant fâcheusement, jusque dans la rhétorique, la vieille pratique « houphouëtiste » du « pardon », cet instrument de l'endettement clientéliste envers un président, créancier magnanime d'une classe politique unanimement reconnaissante d'être inlassablement « pardonnée » pour ses fautes (détournements de fonds ou velléités d'indisciplines) et d'être sans relâche conviée à se rassembler pour une cène sans

lisme. Nouveau départ pour l'Afrique noire, Paris, L'Harmattan, 1992), Mamadou Koulibaly, ministre du Budget du gouvernement de transition instauré dès janvier 2000 par Robert Gueï après le coup de décembre 1999 (avec la participation de tous les principaux partis, FPI compris), analyse très clairement, en février 2000, les causes politiques de « la fuite en avant dans l'endettement dès la fin des années 1970 » (CONTAMIN & LOSCH 2000a : 126), qui précisent : « En 1995, le ratio dette/PNB de la Côte-d'Ivoire était de 251,7 %, à comparer aux 39,6 % correspondant à la moyenne des pays en développement et aux 117,7 % des pays "très pauvres et très endettés" » (*ibid.* : 123 n. 13). Évoquant le « poids de la corruption » dans le régime précédent (bien sûr !), le ministre précisait : « Ce n'est pas de l'incompétence [...]. C'est simplement la volonté expresse de s'enrichir [...]. C'est la mise en place d'une mafia locale chargée de prendre ce qui appartient à l'État. C'est de la kleptocratie » (CONTAMIN & LOSCH 2000b : 136). Évoquant ensuite la question de « l'ivoirité », cette « classification entre les Ivoiriens "de souche" et les Ivoiriens "de circonstance" », il n'hésitait pas à la dénoncer comme une « dérive » pouvant conduire « tout droit à un fascisme ethniste à l'africaine » (*ibid.* : 141).

69. Dès 1992, soit deux ans après la reconnaissance du multipartisme, à l'occasion de ses tournées dans l'Est ou le Centre (régions dominées par le groupe Akan), on pouvait le voir poser pour la presse en tenue d'apparat de roi akan, avec la couronne ornée d'or, le grand pagne « kita » porté en toge et le chasse mouche, insigne du pouvoir : ruse politicienne, identification inconsciente au président Houphouët-Boigny, lui-même fils de « roi » baoulé, hommage de la « vertu » (socialiste) au « vice » (de la « politique du ventre »), anticipation prémonitoire sur la nécessaire réconciliation entre gens de l'Ouest et gens de l'Est s'ils voulaient « contrer » l'influence grandissante des « Nordistes » ? Sans doute, un peu de tout cela à la fois dans « l'inconscient politique » du premier vrai leader de l'opposition des années Houphouët...

Passion du lendemain, celle du gâteau commun à partager entre soi, tout et tout de suite (cette « politique du ventre » que les Ivoiriens désignent depuis longtemps comme l'argent « bouffé » à tous les niveaux du Pouvoir et des appareils d'État, puis, de proche en proche, de la société toute entière⁷⁰) ?

« Je n'ai pas envie de mettre des gens en prison. Nous avons convoqué ce Forum pour nous pardonner. Mais nous avons dit : vérité, repentance et réconciliation. Nous allons pardonner. [...] Parce qu'officiellement, on me dit qu'il y a eu 303 morts [...]. Donc [...], je vais consulter les maîtres du droit pour voir quelle est la procédure la meilleure. Je rassure les Ivoiriens que ce n'est pas pour mettre les gens en prison. Mais il faut qu'on juge. Qu'on sache et qu'après avoir su, le Chef d'État pardonnera. Nous allons pardonner [...] »⁷¹.

Ainsi, loin de faire la vérité sur les violences des années 2000 et 2001 (officiellement, plus de 300 morts, 65 disparus et plus de 1 500 blessés), ce forum aurait été voué, pour l'essentiel, à réconcilier le « quatuor » des principaux leaders politiques (Gbagbo, Ouattara, Gueï et Bédié) au prétexte d'une « réconciliation nationale d'autant de pure façade que celle-ci repose en outre, de manière subreptice, sur la recherche d'un prétendu “pardon à l'africaine” qui devrait protéger les politiciens des institutions judiciaires qu'il semble urgent de paralyser à tout prix. [...] Assurément, il n'empêchera pas l'entente cordiale pour le pillage des maigres ressources d'un pays qu'ils ont mis à genoux [...] : type même de la vraie-fausse bonne idée [...] utilisée comme alibi par les politiciens pour anesthésier, abuser l'opinion nationale et internationale, neutraliser l'appareil judiciaire et couvrir [...] des crimes contre l'humanité, tout en continuant à se distribuer des prébendes publiques à travers de soi-disant gouvernements budgetivores “d'union, d'ouverture ou de réconciliation nationale” » (Gaye-Coulibaly & Coulibaly 2002 : 17).

70. Sur la « politique du ventre » voir BAYART (1989). Sur « la corruption au quotidien » des détournements de fonds et de procédures, de la justice « au plus offrant », de l'attribution vénale des marchés publics, des « dessous-de-table », des « arrangements », « combines », trafics d'influences, de « l'accélération personnalisée et payante » de certains services publics, de la rémunération obligée de toute une faune auto-instituée de démarcheurs, courtiers, intermédiaires et rabatteurs, etc., en bref sur cette « économie morale » généralisée au nom de laquelle « le refus de la corruption peut apparaître comme un manquement à la bienséance ou une rupture avec les solidarités considérées comme “normales” », lire la mise en perspective générale de BLUNDO et OLIVIER DE SARDAN (2001) et les exemples analysés (Bénin, Niger, Sénégal). Sur les rapports entre le clientélisme comme gouvernementalité ordinaire entretenant une « dette politique » dans le prolongement direct de la solidarité communautaire fondée sur une « logique de la dette », mais aussi sur la mise en cause (objective et subjective) de ce système par suite de la crise économique (Marie 1997a, autres références).

71. Extraits (soulignés par nous) du discours reproduit par *Notre Voie*, organe du FPI (19 décembre 2001).

Or cette thèse s'appuie sur trois autres arguments convaincants :

- le « quatuor » appartient à la même classe politique imprégnée d'une « sous-culture identique — marquée par l'incapacité à la démocratie et le pillage économique — qui s'explique notamment par le mécanisme de sa formation sous Félix Hououët-Boigny » ;
- « On peut [...] penser que le RDR n'aurait jamais rien eu à redire au concept de l'ivoirité si son leader n'en avait pas été une victime désignée. Ceci est corroboré notamment par le vote par les députés RDR avec ceux du FPI et du PDCI et à l'initiative de Henri Konan Bédié, père de l'ivoirité, de la loi [...] du 23 décembre 1998 relative au domaine foncier rural, qui a en fait instauré un code foncier xénophobe » (*ibid.* : 20) ;
- « Cette approche politicienne de la “réconciliation nationale” [...] est illustrée par l'incroyable consensus des partis autour de l'article 132 de la nouvelle constitution, qui amnistie les membres de la junte militaire de Robert Gueï dont les exactions sont pourtant graves et nombreuses » (*ibid.* : 18).

Ajoutons que, par ailleurs, le RDR (avec son président Alassane Ouattara en personne⁷²) s'était joint au vote des clauses restrictives d'éligibilité à la Présidence de la République lors de la révision constitutionnelle approuvée par le référendum de juillet 2000 (l'article 35 stipulant que « le président de la république doit être ivoirien d'origine, né de père et de mère eux-mêmes ivoiriens d'origine »), légitimant ainsi un nationalisme à base ethnique et raciale justifiant d'avance aussi bien les monopoles sur le pouvoir que les exclusions discriminatoires, cela étant d'autant plus facile que la Côte-d'Ivoire est une entité nationale neuve, encore sans véritable état civil, mais un pays anciennement façonné par les relations commerciales précolumbiennes entre populations voisines de part et d'autre des diverses frontières actuelles, par l'immigration des riverains de la zone sahélienne, par les déplacements internes de populations, par les mariages transfrontaliers au sein d'ethnies arbitrairement séparées par les délimitations coloniales...

À propos du « Forum de Réconciliation nationale », la thèse optimiste pourrait certes y voir d'abord la « réduction de la fracture entre “Nordistes” et “Sudistes” pour le bien de toute la population en général, épargnée par les menaces de guerre civile »⁷³. Toutefois, on pourrait, en même temps,

72. Apparemment contradictoire, cette attitude s'éclaire si l'on sait que, dans plusieurs interviews, Alassane Ouattara s'est déclaré convaincu (par des tractations, des promesses en coulisses ?) de sa prochaine « réhabilitation » (sic). Entendons par là, de la reconnaissance de son « ivoirité » pleine et entière, ce qui lui permettrait de se présenter à la prochaine élection (ou à la suivante ?), objectif dont il n'a cessé d'affirmer qu'il continuait d'être le sien. Signalons que le Forum de Réconciliation nationale a adressé, le 13 décembre 2001, une « demande » (sic) au gouvernement de lui délivrer « un certificat de nationalité ivoirienne ».

73. Rappelons que le 19 décembre 2000, le président Gbagbo déclarait : « Il n'y a pas de force politique du Nord. Il y a une angoisse exploitée politiquement. » Elle résulte de ce que, depuis l'indépendance, le Nord a été négligé, il est sous-équipé. À l'avenir, il faudra pratiquer une sorte de « discrimination positive à son

pencher pour la variante pessimiste de cette thèse optimiste : celle de la « reconstitution élargie d'un monopole "oligopolistique" sur le pouvoir », associant cette fois les élites nordistes aux élites sudistes déjà réconciliées (comme vient encore de le démontrer le « conclave » ayant réuni, début 2002, à Yamoussoukro, la capitale politique créée par Houphouët-Boigny, le « quatuor » des grands ténors de la politique ivoirienne⁷⁴). Pour le moins, cette ambivalence n'est pas levée quand on apprend en même temps deux initiatives toutes récentes, hautement significatives, du président Gbagbo. Dans le but de faire oublier sa fâcheuse gestion de « l'affaire Ouattara » et de séduire ses compatriotes « nordistes » en vue des présidentielles de 2005, il viendrait de prendre comme deuxième compagne, une ancienne journaliste célèbre... originaire du Nord ! Et, plus significatif encore, son ministre de l'Intérieur, Émile Boga Doudou, viendrait d'agréer douze associations musulmanes pour organiser le pèlerinage à la Mecque, au lieu des quatre précédentes⁷⁵.

profit » (SMITH 2000). En novembre 2001, un supplément publicitaire consacré à la Côte-d'Ivoire dans le même journal insistait notamment sur le fait que le chef d'État avait « fait du développement économique du Nord une de ses priorités, grâce notamment à la diversification des cultures », espérant ainsi « couper l'herbe sous le pied aux nationalismes tribaux » (« Côte-d'Ivoire. Un nouveau départ », *Interfrance Media*, in *Le Monde* du 8 novembre 2001).

74. Effectivement, les quatre leaders politiques (Gbagbo, Ouattara, Bédié et Guéï) ont tenu « le sommet du G 4 » (sic) les 22 et 23 janvier 2002 à Yamoussoukro, le « village » d'Houphouët-Boigny. Bédié et Guéï y ont obtenu la confirmation pour le premier, la reconnaissance pour le second, de leur statut d'ex-chefs d'État. Et, surtout, Gbagbo a vu sa légitimité (enfin) confirmée par les trois autres tandis que Ouattara, sans que la question de son éligibilité ait été encore définitivement réglée, a pu s'entendre dire que « nul ne devrait être exclu, à l'avenir, d'une échéance électorale majeure », ce qui lui signifiait un premier pas dans la bonne direction. Pour l'essentiel, « le conclave de Yamoussoukro » a donc consacré la nouvelle alliance entre « Nordistes » et « Sudistes », tous rassemblés sous la houlette des deux hommes forts du moment, le président Gbagbo et Alassane Ouattara. En effet, Robert Guéï (à la tête de sa petite formation, l'UDPCI, Union pour la Démocratie et la Paix en Côte-d'Ivoire) reste marginalisé, tandis que Konan Bédié a entrepris « une vaste opération de reprise en main du PDCI » dont il est demeuré le président statutaire, mais se trouve en butte, au sein de son parti, au courant des « Rénovateurs » et aux menées de l'actif secrétaire général, Laurent Dona Fologo (ancien « poids lourd » du régime d'Houphouët, sous lequel il est resté ministre vingt-deux ans durant). Or ce dernier, le 1^{er} mars, a présenté son propre programme de prétendant à la présidence du PDCI (appel au changement et à l'instauration d'une véritable démocratie au sein du parti) et il a justifié à nouveau son soutien au président Gbagbo (refus d'être dans le camp de « ceux qui veulent détruire la Côte-d'Ivoire », présence constructive des ministres PDCI dans l'actuel gouvernement d'Affi N'Gessan). Et, si l'on voulait encore un signe incontestable de cette nouvelle « sainte alliance » entre les « Sudistes » (pour mieux négocier en position de force leur « nouvelle alliance » avec les « Nordistes »), il convient de souligner que c'est le régime FPI de Gbagbo qui, du même Fologo, « a tout de même fait l'un des principaux personnages de l'État en le soutenant dans sa conquête de la présidence du Conseil économique et social » ! (ZIADY 2002).
75. Près de 3 000 visas saoudiens auraient été ainsi délivrés aux pèlerins ivoiriens à qui le gouvernement aurait encore alloué une subvention de 60 millions de

Ainsi, les menaces de guerre civile s'en trouveraient bien écartées. Ce n'est déjà pas si mal ! Mais, comme le montrent à l'évidence, de leur côté, les différents mouvements sociaux qui, depuis la mi-février⁷⁶, agitent sans désenclaver la métropole abidjanaise (la capitale économique et la « vraie » capitale politique⁷⁷), le champ est libre, désormais, pour une lutte de classes ou, du moins, pour des explosions sociales, ce qui, après tout, n'est pas pire pour l'enfantement, partout et toujours douloureux, partout et toujours à recommencer, de la démocratie !

Université Paris I/IEDES.

BIBLIOGRAPHIE

AMSELLE, J.-L.

2000 *Branchements. Anthropologie de l'universalité des cultures*, Paris, Flammarion.

BALANDIER, G.

1974 *Anthropo-logiques*, Paris, PUF.

BAYART, J.-F.

1989 *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard.

BLUNDO, G., OLIVIER DE SARDAN, J.-P., *et al.*

2001 « La corruption au quotidien », *Politique africaine*, 83.

CHAUVEAU, J.-P.

2000 « Question foncière et construction nationale en Côte-d'Ivoire. Les enjeux silencieux d'un coup d'État », *Politique africaine*, 78 : 94-125.

francs CFA, une équipe médicale et un lot de médicaments de 10 millions de francs CFA. (« Quand Laurent Gbagbo soigne les musulmans du Hadj 2002 », note anonyme, *Afrique Education*, 103 : 4).

76. « Grèves en série, revendications salariales en cascade, depuis la mi-février, le front social s'est littéralement embrasé en Côte-d'Ivoire, et ne donne aucun signe d'accalmie. Début mars encore, de nouvelles corporations sont descendues dans la rue ou menacent de le faire, tandis que le gouvernement s'installe dans le rôle plutôt inconfortable de sapeur-pompier, tentant de parer au plus urgent. [...] les manifestants de toutes obédiences investissent le bitume d'Abidjan [...] » (ZIADY 2002).

77. On ne peut que trouver hautement symbolique cette dualité : d'un côté, Yamoussoukro, grand décor théâtral de la politique houphouëtiste, et de l'autre côté, Abidjan, la turbulente métropole surpeuplée où viennent s'agglutiner puis mieux apprendre les différences de classes, tous les prolétaires et sous-prolétaires du pays et d'ailleurs.

CHAUVEAU, J.-P. & DOZON, J.-P.

1987 « Au cœur des ethnies ivoiriennes... l'État », in E. TERRAY (dir.), *L'État contemporain en Afrique*, Paris, L'Harmattan : 221-296.

CONTAMIN, B. & LOSCH, B.

2000a « Côte-d'Ivoire : la voie étroite », *Politique africaine*, 77 : 117-128.

2000b « Côte d'Ivoire : entretien avec Mamadou Koulibaly, Ministre du Budget du Gouvernement de Transition », *Politique africaine*, 77 : 129-142.

DOZON, J.-P.

1995 *La cause des prophètes. Politique et religion en Afrique contemporaine*, Paris, Éditions du Seuil (« La librairie du xx^e siècle »).

2000 « La Côte-d'Ivoire entre démocratie, nationalisme et ethnonationalisme », *Politique africaine*, 78 : 45-62.

ÉTIENNE, P.

1971 « Les Baoulé face aux rapports de salariat », *Cahiers ORSTOM (sér. « sciences humaines »)*, VIII (3) : 235-242.

GÉRARD, É.

1997 « La lettre et l'individu : marginalisation et recherche d'intégration des "jeunes diplômés" bamakois au chômage », in A. MARIE (dir.), *L'Afrique des individus. Itinéraires citadins dans l'Afrique contemporaine (Abidjan, Bamako, Dakar, Niamey)*, Paris, Karthala (« Hommes et sociétés ») : 203-248.

JANIN, P.

2000 « Peut-on être encore étranger en Côte-d'Ivoire ? » (doc. de travail).

KOUAMONO, T.

2001 « Le parti de l'opposant Alassane Ouattara s'impose aux municipales en Côte-d'Ivoire », *Le Monde*, 30 mars.

KPONHASSIA, G.

1998 « Reconversions professionnelles, reconversions mentales. L'irruption des salariés ivoiriens au chômage dans le secteur des activités informelles autrefois abandonnées aux étrangers », in F. LEIMDORFER & A. MARIE (dir.), *Individualisations citadines et développement d'une société civile : Abidjan et Dakar*, Rapport de recherche, Ministère délégué à la Coopération et à la Francophonie, Université de Paris I-IEDES : 149-158.

LEIMDORFER, F.

1997 « Individus entre familles et entreprises : patrons et patronnes de restaurants populaires à Abidjan », in A. MARIE (dir.), *op. cit.* : 113-169.

LEIMDORFER, F. & MARIE, A. (dir.)

1998 *Individualisations citadines et développement d'une société civile : Abidjan et Dakar*, Rapport de recherche, Ministère délégué à la Coopération et à la Francophonie, Université de Paris I-IEDES (à paraître chez Karthala).

LOSSON, C.

2000 « La Côte-d'Ivoire gangrenée par le repli. Même les intellectuels exaltent l'ivoirité, au détriment des 26 % d'étrangers », *Libération*, 6 novembre.

MARIE, A.

1994 (dir.) *Paradoxes de l'individualisation dans la société abidjanaise. Études de cas en milieu social précarisé*, Rapport de fin d'étude, Abidjan, GIDIS-CI, ORSTOM (Centre ORSTOM de Petit Bassam).

1995 « Y a pas l'argent : l'endetté insolvable et le créancier floué, deux figures complémentaires de la pauvreté abidjanaise », *Revue Tiers-Monde*, XXXVI (142) : 303-324.

1997a (dir.) *L'Afrique des individus. Itinéraires citadins dans l'Afrique contemporaine (Abidjan, Bamako, Dakar, Niamey)*, Paris, Karthala (« Hommes et sociétés »).

1997b « L'insécurité urbaine : l'engrenage des violences », in G. HÉRAULT (dir.), *Jeunes, culture de la rue et violence urbaine en Afrique*, Actes du symposium international d'Abidjan (5-7 mai), Ibadan, IFRA : 413- 417.

1997c « La dialectique du particulier et de l'universel », *Villes en développement*, 37 : 6-7.

1998 « L'échange : sous le don, la dette », *Sciences humaines (hors série), Anthropologie. Nouveaux terrains. Nouveaux objets*, 23 : 28-31.

2000a « La ruse de l'histoire. Comment, au nom du libéralisme, l'ajustement structurel accouche l'Afrique de ses classes sociales (Le paradigme ivoirien) », in M. HAUBERT & P. P. REY (coord.), *Les sociétés civiles, face au marché. Le changement social dans le monde postcolonial*, Paris, Karthala : 263-298.

2000b « Individualization Strategies Among City Dwellers in Contemporary Africa : Balancing the Shortcoming of Community Solidarity and the Individualism of the Struggle for Survival », *International Review of Social History*, 45 : 137-157.

MAUSS, M.

1960 « Essai sur le don », *Sociologie et anthropologie* : 145-279.

MEYER, B.

1998 « Les églises pentecôtistes africaines, Satan et la dissociation de la "tradition" », *Anthropologie et sociétés*, 22 (1) : 63-84.

NAUDET, J.-B.

2000 « Côte-d'Ivoire : une élection présidentielle sous menace de guerre civile », *Le Monde*, 21 octobre.

ORI, B.

1998 « Initiatives d'insertion socio-économique et démarches d'individualisation chez les jeunes citadins d'Abidjan », in F. LEIMDORFER & A. MARIE (dir.), *op. cit.* : 159-178.

OUATTARA, S.

1994 « Freshnies et quinzanias : la prostitution juvénile au secours des familles », in A. MARIE (dir.), *op. cit.* : 269-309.

RUEFF, J.

2000 « Cacao amer. La Côte-d'Ivoire victime de la chute des prix », *Libération*, 13 avril.

2001 « Graines de violence dans les plantations ivoiriennes », *Libération*, 5 juillet.

SMITH, S.

2000 « Laurent Gbagbo, président de la République de Côte-d'Ivoire, *Si la France ne veut plus nous aider, il nous faudra chercher ailleurs un soutien* », (propos recueillis par S. Smith), *Le Monde*, 19 décembre.

VUARIN, R.

1997 « Les entreprises de l'individu au Mali. Des chefs d'entreprise innovateurs dans le procès d'individualisation », in A. MARIE (dir.), *op. cit.* : 171-200.

ZIADY, H.

2002 « Abidjan rêve d'une éclaircie », *J. A./L'intelligent*, 2148 : 91-92.

Annexe : principaux épisodes de la politisation de la xénophobie

— mars 1990 : sous la pression de la rue, reconnaissance du multipartisme, notamment du FPI de Laurent Gbagbo. Clandestin jusqu'alors, le Front populaire ivoirien est fortement enraciné en pays bété (dont il est issu) et, plus généralement, dans l'Ouest forestier ainsi que dans les quartiers populaires des grandes villes ;

— octobre 1990 : première campagne présidentielle « pluraliste » : à cette occasion, le principal rival d'Houphouët-Boigny, Laurent Gbagbo dénonce l'utilisation systématique, depuis l'indépendance, des « étrangers » immigrés comme « bétail électoral » du PDCI d'Houphouët-Boigny et il demande que le statut des « étrangers » soit réglé face au « droit d'autochtonie » des Ivoiriens « de souche » ;

— à partir de décembre 1993 (mort d'Houphouët Boigny) : guerre de succession entre Alassane Ouattara, ancien Premier ministre (de 1990 à 1993), et le dauphin désigné depuis novembre 1990, Henri Konan Bédié, qui s'impose à la présidence puis écarte progressivement tous les proches de son rival ;

— début 1994 : fondation du RDR (Rassemblement des Républicains) par des « Nordistes » dissidents du PDCI dans le but de soutenir la candidature d'Alassane Ouattara ;

— à partir de 1995 : Henri Konan Bédié ouvre la boîte de Pandore du chauvinisme populiste en orchestrant le thème de « l'ivoirité » pour invalider la candidature d'Alassane Ouattara aux présidentielles au prétexte qu'il serait issu de parents burkinabè ;

— 23 décembre 1998 : loi relative au domaine foncier rural, instaurant un code foncier discriminatoire pour les « étrangers » déjà installés ;

— août 1999 : Alassane Ouattara prend la tête du RDR ;

- 24 décembre 1999 : coup d'État du général Robert Gueï, un « Yacouba » de l'Ouest forestier, très entouré de généraux « Nordistes ». Le FPI obtient des postes ministériels dans le « gouvernement de transition » ;
- juillet 2000 : révision constitutionnelle par référendum : selon l'article 35, « le Président de la République doit être ivoirien d'origine, né de père et de mère eux-mêmes ivoiriens d'origine » ;
- 22 octobre 2000 : élections présidentielles boycottées par le RDR (« nordiste ») et le PDCI (ex-parti unique), mais non par le FPI de Laurent Gbagbo ; la faiblesse du taux de participation (32 %) est revendiquée comme un succès par le RDR et le PDCI ;
- 26 octobre 2000 : après les massives manifestations de rue du 25 octobre à l'appel de Laurent Gbagbo contre le refus du général Gueï de céder le pouvoir, violents affrontements entre partisans nordistes du RDR de Ouattara (qui réclament de nouvelles élections) et partisans sudistes du FPI de Gbagbo (plus d'une centaine de tués). Cependant, la Commission électorale proclame la victoire de Gbagbo (avec un peu plus de 59 % des suffrages) ;
- 27 octobre 2000 : un charnier de 57 corps de « Nordistes » est découvert à Yopougon, vaste banlieue au nord-ouest d'Abidjan ;
- 4 décembre 2000 : à la suite du rejet par la cour suprême de la candidature Ouattara aux prochaines législatives, un meeting du RDR dégénère, entraînant 48 heures de troubles violemment réprimés (une vingtaine de morts et des centaines de blessés) et l'arrestation de quatre dirigeants RDR ;
- 10 décembre 2000 : le FPI de Gbagbo remporte les législatives (96 élus contre 77 au PDCI), le RDR ayant boycotté le scrutin : dans de nombreuses circonscriptions du Nord, largement acquis à la cause de Ouattara, les élections n'ont pu se tenir. La faiblesse du taux de participation (35 %) est revendiquée comme un succès par le RDR ;
- 25 février 2001 : les municipales consacrent la réintégration victorieuse des « Nordistes » dans le champ politique. Le RDR remporte 64 municipalités sur 195, le PDCI en enlevant 58 et le FPI du président Gbagbo, seulement 34. Pour ses dirigeants, le RDR a prouvé dès lors qu'il est « un parti national » : catalogué « nordiste », il a conquis Bouaké, deuxième ville ivoirienne et capitale du pays baoulé, ainsi que de nombreuses municipalités dans l'Ouest forestier, dont Gagnoa, fief de Gbagbo et « capitale de la boucle du cacao » en pays bété, ainsi que San Pedro, second port ivoirien, en pays kru, au sud-ouest. En revanche, pour *Notre Voie*, organe du FPI, la victoire du RDR hors de ses fiefs nordistes s'explique par le vote ethnique, les villes « sudistes » conquises par ce parti ayant toujours « accueilli à bras ouverts des frères allochtones, dont les Dioulas, bétail électoral par excellence du RDR » (cité par Kouamono 2001) ;
- 9 octobre-10 décembre 2001 : « Forum de Réconciliation nationale » convoqué par le président Gbagbo. Rassemblement hétéroclite d'environ sept cents « membres statutaires » (représentant, en une liste non-exhaustive, 8 partis politiques, 8 associations islamiques, plus d'une dizaine de confessions chrétiennes ou syncrétiques, 7 collectifs ou groupements d'ONG, une

bonne cinquantaine d'organisations syndicales ou corporatistes, les mouvements de jeunesse, tous les grands corps de l'État, les universités et grandes écoles, les institutions de la République et assimilées, les « anciennes hautes personnalités », 58 chefs traditionnels et deux tradi-praticiens, etc.), ce forum permet un vaste « déballage général » (tout le monde a parlé mais de manière très ordonnée avec des temps de parole minutés et sans débat contradictoire), mais, finalement, pour l'essentiel, il consacre la « réconciliation » des quatre ténors politiques ;

— 22 et 23 janvier 2002 : effectivement, les quatre leaders politiques (Gbagbo, Ouattara, Bédié et Guéï) tiennent « le sommet du G 4 » (sic) à Yamoussoukro, le « village » d'Houphouët-Boigny. Bédié et Guéï en obtiennent la confirmation pour le premier, la reconnaissance pour le second, de leur statut d'ex-chefs d'État. Et, surtout, Gbagbo a vu sa légitimité (enfin) confirmée par les trois autres tandis que Ouattara, sans que la question de son éligibilité ait été encore définitivement réglée, a pu s'entendre dire que « nul ne devrait être exclu, à l'avenir, d'une échéance électorale majeure », ce qui lui signifiait un premier pas dans la bonne direction. Pour l'essentiel, « le conclave de Yamoussoukro » a donc consacré la nouvelle alliance entre « Nordistes » et « Sudistes », tous rassemblés sous la houlette des deux hommes forts du moment, le président Gbagbo et Alassane Ouattara.

— février-mars 2002 : multiples grèves et manifestations de rue corporatistes à Abidjan ;

— mars 2002 : agrément de 12 associations musulmanes (au lieu des 4 précédentes) pour le pèlerinage à La Mecque.

RÉSUMÉ

La Côte-d'Ivoire est un exemple significatif d'une évolution des sociétés africaines essentiellement marquée par la crise d'un mode d'intégration et de régulation fondée sur la relation de dette (la solidarité hiérarchique entre « créanciers » et « débiteurs »). D'un double point de vue anthropologique et sociologique, il apparaît, en effet, que, sous l'effet de la crise économique et de la mondialisation néo-libérale, la solidarité microsociale (anthropo-logique de la dette) et le patrimonialisme clientéliste postcolonial (régime de la « dette sociocritique »), qui s'articulaient l'un à l'autre et, de ce fait, entretenaient une « sur-communautarisation » de la société globale, sont objectivement et subjectivement remis en question. Ceci se traduit par un processus d'individualisation allant dans le sens de l'engendrement d'une société (civile) restructurée en « classes sociales » antagonistes. L'analyse du cas ivoirien met cette problématique générale à l'épreuve des soubresauts de l'après « houphouëtisme » jusqu'à aujourd'hui. Elle argumente la thèse selon laquelle, en arrière plan, des tensions interethniques, de la xénophobie et des pseudo-résurgences communautaristes (instrumentalisées par les élites politiques), les luttes pour le pouvoir entre bourgeoisies rivales et la question sociale (paupérisation, prolétarianisation et amplification des inégalités sociales en milieu rural comme en ville) sont d'autant plus déterminantes que les ressources se font plus rares (la terre et les emplois, notamment) et que s'exaspèrent

les revendications catégorielles et démocratiques (au nom de la justice sociale, surtout). En dernière analyse, les communautarismes sont le produit politique de la question sociale.

ABSTRACT

An Anthro-logic Tested Against Globalization: From the Debtor Relationship to Social Strife in the Ivory Coast. — The Ivory Coast significantly exemplifies a trend in African societies that is characterized by a crisis in the “mode” of integration and regulation based on the debtor relationship (hierarchical solidarity between creditors and debtors). From an anthropological and sociological viewpoint, we can observe that, under the impact of the economic recession and neoliberal globalization, micro-social solidarity (the anthro-logic of the debt) and post-colonial patronage (the “socio-politics” of the debt), interlinked, foster an “overcommunitarization” of society in general. The have objectively and subjectively come under question. This is reflected in the process of individualization tending toward a society divided into antagonistic “social classes”. This analysis of the Ivory Coast tests this general paradigm in the light of the turnabouts that have been occurring in the post-Houphouët era. Underlying tensions between ethnic groups, xenophobia and pseudo-community movements (which the ruling class uses), the struggle for power between rival factions of the bourgeoisie and the social question (pauperization, proletarianization and growing social inequality in both rural and urban areas) are even stronger determinants insofar as resources (land and jobs, in particular) become scarce and as calls for democracy and demands from specific occupational categories multiply in the name of “social justice”. Ultimately, community-based movements are a political product of the social question.

Mots-clés/Keywords : Côte-d’Ivoire, anthro-logique de la dette, classes sociales, conflits inter-ethniques, conflits sociaux, individualisation, luttes politiques, paupérisation, prolétarianisation, question foncière, solidarités communautaires, société civile, stratification rurale, stratification urbaine, xénophobie/*Ivory Coast foreign debt, individualization, pauperization, proletarianization, community-based solidarity, social classes, the land question, urban and rural stratification, interethnic conflict, xenophobia, social strife, political contests.*